

SPVAL RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

SPVal Société
Pédagogique
Valaisanne



Membre du

SER

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3	DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL	21
RELATION AVEC LA FAÏTIÈRE ROMANDE		Commission des moyens d'enseignement	21
Syndicat des Enseignants Romands (SER)	4	Commission de l'évaluation et des examens	21
RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS		Groupe opérationnel L2-L3	22
PARTENAIRES	5	Conseil de direction de la HEP-VS.....	22
Fédération des Magistrats,		Conseil paritaire de la formation continue.....	23
des Enseignants et du Personnel		Conseil de rédaction de « Résonances »	24
de l'Etat du Valais (FMEP)	5	Commission cantonale d'éducation routière.....	24
Caisse de Prévoyance		Commission de la prophylaxie dentaire.....	25
de l'Etat du Valais (CPVAL)	7	Commissions de branches	26
COMITÉ CANTONAL	9	DISTRICTS	29
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	12	Monthey	29
COMMISSIONS PERMANENTES	14	St-Maurice	29
Commission Pédagogique (CP).....	14	Martigny	30
Commission des Intérêts Matériels (CIM).....	14	Entremont	30
AUTRES COMMISSIONS	15	Conthey	30
Commission Cycle 1	15	Hérens	31
Commission Cycle 2	15	Sion	32
Commission AC&M.....	16	Sierre	32
Commission Culturelle	17	REMERCIEMENTS ET HOMMAGE	33
Commission des Praticiens Formateurs	19	GLOSSAIRE	35
SOUS-ASSOCIATION	20	Les photos de la couverture illustrent le travail	
Section AMES / SPVal	20	collectif des élèves effectué en annexe d'une leçon	
		AC&M.	
		Les illustrations des pages 12, 16 et 28 ont été	
		réalisées par Igor Paratte.	

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Olivier Solioz, Président de la SPVal

2017 est l'année du travail dans la continuité pour la SPVal et du changement au Département de l'enseignement.

Du côté de la SPVal, le maître mot « persévérance » a guidé l'action du Comité Cantonal. Lors de ses séances mensuelles, un travail conséquent est effectué. Vos représentants débattent des dossiers pédagogiques et syndicaux, préparent les réponses aux consultations et échangent à propos des diverses préoccupations et problématiques rencontrées dans les écoles.

Le fil rouge de votre Président continue d'être le suivi des dossiers et des revendications ainsi que l'amélioration du quotidien des élèves et des enseignants valaisans. L'information aux membres, les échanges avec les partenaires de l'école et les séances de travail font aussi partie du quotidien.

Pour le bureau de la SPVal, la tenue à jour des listes de

membres représente une part importante du travail de notre Administratrice, Anne-Marie Mesiano. Pour faciliter cette activité de bénédictine et vous éviter des dérangements, le respect des délais pour les retours des formulaires est primordial.

La SPVal, c'est aussi l'engagement de tous les représentants des districts dans toutes les commissions. Les personnes de contact effectuent un travail de proximité important dans les salles des maîtres. Elles garantissent un lien direct avec vous toutes et tous. Grâce à ces nombreux collègues, aux délégués et à vous, le fonctionnement de votre société pédagogique est garanti.

La vie politique et administrative, liée à l'école valaisanne, s'est passablement améliorée cette année. La désignation de M. Jean-Philippe Lonfat au poste de Chef du Service de l'enseignement est arrivée à point nommé et a été saluée par l'ensemble de la profession. Dès son entrée en fonction, il a remis, à l'ordre du jour, le travail constructif en partenariat avec

les associations. De nouvelles personnes ont également accédé aux postes d'inspecteurs, de conseillers pédagogiques ou de directeurs.

Les élections cantonales ont réservé, elles aussi, des surprises et des changements importants. L'arrivée de nouveaux Conseillers d'Etat et la non ré-élection de M. Oskar Freysinger ont changé le visage du gouvernement. C'est ainsi que, début mai, M. Christophe Darbellay a pris en main le Département de l'Economie et de la Formation (DEF). Lors de ses différents messages, il a défendu l'école valaisanne et donné des signaux encourageants pour la suite de la législature.

Je vous rappelle que, sans communication, échange d'informations et soutien entre collègues, les petites difficultés du quotidien scolaire peuvent vite devenir disproportionnées. En cas de doute ou de questionnement, je suis là pour vous conseiller, vous assister et défendre les intérêts des élèves, des enseignants et de l'école dans son ensemble.



RELATION AVEC LA FAÏTIÈRE ROMANDE

www.le-ser.ch

4

Syndicat des Enseignants Romands (SER)

Président: Samuel Rohrbach

Secrétaire général: Jean-Marc Haller

Rédactrice en chef Educateur:
Nicole Rohrbach

Représentant SPVal au CoSER:
Olivier Solioz

Délégués SPVal à l'AD: 18

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Continuité et nouveautés au SER

Le duo composé de Samuel Rohrbach et Jean-Marc Haller a pris son rythme de croisière. La répartition des tâches est clairement définie.

La Section SER a été créée lors de l'AD du 20 mai 2017. Cette section est ouverte à toute personne active professionnellement dans le domaine de l'éducation. Pour le Valais, les enseignants du Secondaire II sont plus particulièrement concernés par cette affiliation.

Le SER'info, nouveau moyen de communication du SER, regroupe les informations importantes et propose des actions spéciales. Les membres de la SPVal le reçoivent par courriel.

Le 31 décembre 2017 a coïncidé avec le départ de la Société Pédagogique Vaudoise (SPV). Malgré les efforts du SER, les délégués de l'AD de la SPV ont décidé de quitter la faïtière pour des raisons économiques.

Activités 2017

Enquête sur la santé des enseignants

Le SER a mené une vaste enquête auprès de ses membres et s'est allié à d'autres associations pour étudier les différents facteurs influençant la santé des enseignants. Les conclusions ont été publiées et transmises à la CIIP et aux cantons qui ont reconnu la nécessité d'agir dans ce domaine.

La SPVal est très satisfaite du taux de participation de ses membres. Le DEF a pris acte des résultats valaisans et une réflexion a été lancée pour apporter des réponses concrètes.

4^e Journée suisse de l'éducation

Le 31 août 2017, les délégués du SER et de LCH se sont retrouvés à Berne autour du thème «Des enseignants en bonne santé – une école de qualité!».

Le dossier de la santé des enseignants a été abordé par les représentants cantonaux ainsi que par les autorités politiques. M. Alain Berset, Conseiller Fédéral, s'est adressé aux participants en rappelant l'importance de la santé dans tous les domaines d'activités.

Semaine Romande de la Lecture

Cette manifestation s'est déroulée autour du thème «Lecture sans frontières...». A travers les langues et les pays, des activités ont permis aux enseignants et aux élèves de mettre en pratique l'adage «oser lire et dialoguer».

Formation des enseignants

Une délégation du CoSER a participé à un groupe de réflexion

sur la formation de base, la formation continue ainsi que sur le diplôme obtenu.

AD du SER

Lors de l'AD du 25 novembre 2017 à Genève, les délégués ont adopté deux textes :

- Un appel à voter NON à l'initiative «No Billag»;
- Une résolution «Orientation lors de la transition du Secondaire I au Secondaire II» précisant les différents rôles des intervenants.

Code de déontologie

Un groupe de travail planche sur les modifications et les ajustements à apporter au code de déontologie.

Dossiers romands du SER et de la CIIP

La Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique, située à Neuchâtel, a pris en compte les demandes du SER. Certaines démarches sont directement coordonnées au niveau romand et d'autres sont déléguées aux can-



Olivier Solioz, Président de la SPVal et Vice-Président du SER



AD du SER du 25 novembre 2017 à Genève

tons. Les résolutions des AD du SER autour des MITIC et des migrants ont ainsi eu un écho favorable et des suites sont en cours de réalisation.

Le gros dossier actuel concerne la mise en place de la nouvelle plateforme «ESPER» pour l'introduction progressive des futurs moyens de mathématiques allant de la 1H à la 11H. Certaines incertitudes liées à la formation des enseignants ont poussé le

SER à demander à la CIIP et aux cantons de revoir leur calendrier.

Un report d'une année, comme décidé par Fribourg, permettrait de finaliser le site, d'avoir une phase préalable de tests puis de former les enseignants à son utilisation.

Les messages de l'Éducateur

La revue du SER continue de développer ses dossiers pédago-

giques et syndicaux. Les brèves valaisannes présentent des activités particulières.

Le hors-série «Sortir» a proposé aux enseignants une banque de données pour planifier les différentes promenades scolaires.

Pour accéder aux contenus numériques de l'Éducateur, les membres doivent envoyer une demande d'identifiant au secrétariat du SER.

RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

www.fmep.ch

Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'État du Valais (FMEP)

Présidente: Marylène Volpi Fournier
Directeur: Urs Zenhäusern

Représentants SPVal
Comité Directeur: Olivier Solioz
Comité Fédératif: Paulette Piantini

Délégués SPVal à l'AD: 83

Auteur du rapport : Olivier Solioz

Comité Directeur

Le Comité Directeur s'est réuni à onze reprises. Il est composé de la Présidente, du Directeur, de la Secrétaire de la FMEP ainsi que de six délégués pour les associations : Albert Stalder, Olivier Solioz, Olivier Glassey, Arianne Praz, Adrienne Furrer-Mittaz et Beat Walpen. Lors de l'AD du 11 novembre 2017, ces trois derniers ont été remplacés officiellement par Maria Ruberti Fuggazza, David Rey et Alexandra Knubel.

Les dossiers communs à tous les employés de l'État sont travaillés et les décisions stratégiques sont prises. Les demandes de protection juridique pour les membres sont examinées. Un lien étroit est entretenu avec les représentants des employés à CPVAL.

Comité Fédératif

Le Comité Fédératif s'est réuni à cinq reprises. Pour la SPVal, Olivier Solioz et Paulette Piantini y siègent.

Les treize associations de la FMEP y sont représentées par une ou deux personnes. De ce fait, tous les corps de métiers de l'Etat ont un porte-parole qui transmet les revendications. Les dossiers soumis par le Comité Directeur sont discutés et des décisions formelles sont prises.

Direction, secrétariat et fonctionnement

Urs Zenhäusern et Patricia Juillard oeuvrent au quotidien pour la FMEP. Les relations avec les membres, les associations et les services de l'Etat sont une source de travail conséquent.

Le Comité Directeur a validé l'engagement de renforts pour les seconder. Viviane Gay-Balmaz s'occupe d'une partie du travail administratif et des stagiaires sont engagés ponctuellement pour effectuer des travaux de recherches spécifiques.


Situation et effectif des membres

Depuis le 1^{er} janvier 2016, une baisse d'effectifs est enregistrée à la FMEP. Les effets de la suppression de l'affiliation automatique se font sentir. Dès lors, les associations membres doivent redoubler d'efforts pour recruter.

Un cadeau de bienvenue, sous la forme d'un KeyFinder, est offert à chaque nouvel inscrit.

L'affiliation est possible de différentes manières : en complé-





Avantages Membres

RABAIS FLOTTE MAZDA	LET'S GO
DOMAINE SKIABLE ALETSCH-ARENA	BRIGERBAD
MIGROL	GENERALI
BCVS	SALT
EUROPCAR	SAM'S GYM
CSS	RESTAURANT "LA TERRASSE"
BANCASSURANCES	RABAIS FLOTTE POUR VOLVO
RABAIS FLOTTE MERCEDES-BENZ ET SMART	RABAIS FLOTTE POUR BMW ET MINI
	TAMOIL

+ Protection juridique

tant le formulaire sur le site de la FMEP ou en s'annonçant par courriel ou par téléphone à son association.

Pour la SPVal, le travail des responsables de districts, des personnes de contact dans les écoles et de l'Administratrice est très important au début de chaque année scolaire afin d'actualiser la liste des membres de l'association. Il faut cependant attendre le mois de décembre pour retrouver une situation claire.

Communication et avantages

Le dépliant «point de la situation» et le site de la FMEP permettent de mettre en lumière les dossiers traités au profit de l'ensemble des membres.

Salaire : coefficient 0.6 pour les économies du canton

Grâce au travail de la FMEP, le coefficient de 0.6, initialement prévu jusqu'en 2019, a pu être rétabli à 1.0 pour les salaires des années scolaires 2017/18 et 2018/19. Par ailleurs, la FMEP poursuit son combat pour compenser les pertes salariales de 2016-2017.

Rencontres avec des Conseillers d'Etat

Suite à une proposition de la

FMEP, le nouveau Conseil d'Etat souhaite renforcer son rôle d'employeur en étant plus attractif et plus responsable.

Le Conseil d'Etat a mis au budget un montant annuel de 50 millions pour financer rétroactivement sa part de cotisations à la caisse de prévoyance.

Sur l'initiative de la FMEP, le Conseil d'Etat va mettre sur pied une délégation permanente qui permettra d'améliorer les relations entre l'employeur et les employés.

Commission des enseignants

Les représentants de toutes les associations d'enseignants ont rencontré à plusieurs reprises les autorités scolaires du DFS et nouvellement du DEF.

Cette commission s'est positionnée contre de nouvelles mesures d'économie dans le domaine scolaire et a demandé au Chef du Département de retrouver les ressources financières nécessaires pour conserver une école de qualité.

Le premier succès concerne les études dirigées, qui ont été réduites en 2017. Ces dernières sont annoncées pour la prochaine année scolaire au même

taux d'attribution que lors de leur introduction.

Un renforcement des RH au sein du SE a également été exigé. De nombreux collègues se retrouvent dans des situations problématiques en lien avec un manque de ressources humaines dans les directions d'école et au Service de l'enseignement.

Situation et avenir de CPVAL

Lors de plusieurs séances de travail, la direction FMEP et les membres du Comité Directeur ont rencontré les représentants des employés au comité de la caisse de retraite. Différentes variantes ont été étudiées avec l'aide d'un expert en prévoyance. Parallèlement, le groupe de travail CPVAL a continué son activité. Marylène Volpi Fournier y représente l'ensemble des membres de la FMEP. Elle défend activement leurs intérêts. Le Conseil d'Etat a retenu l'op-

tion de deux caisses de prévoyance. La première «fermée» pour les enseignants engagés avant le 31 décembre 2011 et la deuxième pour les autres.

La durée de la période transitoire, les mesures d'accompagnement et le changement de taux de conversion sont encore en discussion. Les premières modifications sont annoncées pour la rentrée 2019-2020.

Les nombreux enseignants concernés par une retraite proche doivent contacter CPVAL pour avoir un compte-rendu à jour de leur situation personnelle de prévoyance.

AD de la FMEP

Les délégués, réunis le 11 novembre 2017 à Sierre, ont pris connaissance des travaux de la FMEP pour défendre les intérêts de ses membres, employés de l'Etat du Valais.

Les dossiers de la politique du personnel, des budgets de l'Etat, de CPVAL, du plan quadriennal de la FMEP, du fond de secours et du règlement des protections juridiques ont été traités.

La Présidente, Marylène Volpi Fournier, a souligné sa satisfaction de voir le gouvernement endosser ses responsabilités.

Les Conseillers d'Etat, MM. Schmidt et Darbellay, ont confirmé la volonté du Collège gouvernemental d'être un employeur responsable et attractif. Les délégués se sont montrés satisfaits du message transmis et des orientations pour l'avenir.

Les festivités du 75^e anniversaire de la FMEP sont annoncées et se dérouleront en parallèle de l'AD FMEP, le 27 octobre 2018 à Loèche-les-Bains.

Caisse de Prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)

Président: David Théoduloz

Directeur: Patrice Vernier

Représentant SPVal à la Commission de gestion: Dominique Dubuis

Auteur du rapport: Patrice Vernier

Un résultat financier bien au-delà des espérances de début d'année

CPVAL a réussi à réaliser pour l'année écoulée une performance sur la fortune toute proche de 8,5%. Ce résultat peut être qualifié de très satisfaisant en regard des conditions financières, macroéconomiques et géopolitiques difficiles qui ont prévalu durant tout l'exercice.

Grâce à ce résultat, tout en tenant compte des contraintes

www.cpval.ch

actuarielles et de gestion de la Caisse, les capitaux d'épargne des assurés ont pu profiter d'une rémunération de 3,5% au terme de l'année 2017. Même avec une légère reprise de l'inflation, ce niveau de rémunération est parfaitement en ligne avec les hypothèses du plan de prévoyance et permet de poursuivre les objectifs fixés.

Une situation financière parfaitement en ligne avec le plan de financement de la Caisse

Malgré cette note très réjouissante, l'organe paritaire a décidé à fin décembre 2017 – dans une perspective à long terme prudentielle et également en tenant compte des recommandations

de l'expert en prévoyance – de maintenir le taux technique de la Caisse à 3% avec une augmentation de la provision pour l'abaisser à 2,5%. Cela signifie que les engagements liés aux rentes prennent en considération des rendements plus en phase avec les réalités financières. Cette décision n'empêche pas de voir le degré de couverture de la Caisse (rapport entre la fortune de la Caisse et les engagements) repasser la barre des 80% à la hausse pour passer de 78,6% à fin 2016 à 81,3% à fin 2017.

Les très bons résultats réalisés ont également permis à la Caisse d'augmenter sa réserve de fluctuation de valeur d'environ CHF 137 mios, ceci dans une optique de renforcement de la sécurité financière de CPVAL. Ajouté à ces bonnes nouvelles, le déficit garanti par l'Etat s'est également réduit d'environ CHF 100 mios.

La situation financière de CPVAL reste toujours bien équilibrée et parfaitement en ligne avec le chemin de financement prévu pour les prochaines années à venir. Son cash-flow de prévoyance est toujours excédentaire et ses provisions permettent de faire face à court terme aussi bien à la longévité qu'à l'augmentation de l'espérance de vie.

Examen de la prévoyance professionnelle de la fonction publique

Pour ce qui concerne le chantier principal de la Caisse en 2018 (examen de l'ensemble de la prévoyance professionnelle de la fonction publique), le groupe de travail chargé de présenter des mesures visant à compenser la future baisse des rentes de vieillesse a déposé fin 2017 un rapport au Conseil d'Etat.

Une décision de ce dernier devrait permettre à la Caisse de poursuivre ces travaux dans le courant du 1^{er} trimestre 2018. Pour l'instant, ainsi que cela avait été annoncé dans les diverses lettres d'information adressées aux assurés, CPVAL maintiendra les paramètres actuels inchangés en 2018.

Le Comité de la Caisse répète son engagement, ainsi qu'il l'avait déjà exprimé en 2016, qu'un délai suffisant entre la communication et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions sera respecté. De cette manière, plus particulièrement pour les personnes se trouvant déjà en âge de retraite (dès 58 ans), celles-ci pourront obtenir les renseignements sur leur situation personnelle et prendre leurs dispositions dans le respect des délais de résiliation envers leur employeur.

Il tient à cœur de CPVAL de poursuivre son effort de transparence et d'information. 2018 sera donc encore une année où l'information vis-à-vis de ses assurés sera importante de façon à leur permettre de comprendre les enjeux et les solutions qui seront décidées.

D'un point de vue prévoyance, les cotisations encaissées se sont montées à environ CHF 210 millions pour quelque 11'800 assurés actifs et les prestations payées ont atteint environ CHF 200 mios pour bientôt 6'000 pensionnés. Le cash-flow de prévoyance (cotisations et apports de libre passage moins les pres-

tations et les versements de libre passage) est encore resté positif cette année.

L'administration CPVAL

Avec un effectif de 9 personnes représentant 8 unités complètes, CPVAL gère les engagements de plus de 16'000 assurés (CHF 5,2 mias), une fortune de CHF 4,2 mias et un parc immobilier de CHF 305 mios. Cette gestion occasionne un coût annuel par assuré d'environ CHF 150.- (Coût qui se situe clairement en-dessous de la moyenne suisse).

Pour conclure, CPVAL recommande de consulter régulièrement son site internet qui offre en permanence les dernières informations relatives à la prévoyance, à la gestion de fortune ou encore à son parc immobilier et qui permet également de procéder à des simulations après achat et versements anticipés sur les prestations de retraite.

Un tout grand MERCI aux collaborateurs de la Caisse pour leur travail et leur engagement vis-à-vis des assurés et en route pour 2018 et ses importants défis. CPVAL s'efforcera de faire le maximum pour offrir les meilleures conditions possibles pour une retraite idéale et sans souci.

COMITÉ CANTONAL

Comité cantonal

Président: Olivier Solioz
Rue des Forges 3 - 1957 Ardon
Natel 079 286 67 90
E-Mail: solioz.os@netplus.ch
presidence@spval.ch

Monthey Marie-Christine Dussez
Route des Vernaz 28 - 1874 Champéry
Natel 079 613 71 37
E-Mail: mc.dussez@bluewin.ch

St-Maurice *Jusqu'en juin 2017:* Diane Ruchet
Dès août 2017: Claudine Rey-Bellet
Passage du Salentin 8
1890 Saint-Maurice
Natel 076 321 56 58
E-Mail: claureyb@gmail.com

Martigny Séverine Damay Reuse
Rue des Valérianes 12 - 1920 Martigny
Natel 079 771 83 11
E-Mail: damayreuse@yahoo.fr

Entremont *Jusqu'en juin 2017:* Géraldine Maret
Dès août 2017: Nathalie Wiget
Chemin de Closet 15 - 1947 Versegères
Natel 078 634 47 45
E-Mail : nwiget@hotmail.com

Conthey Anny Dayer
Route du Simplon 15 - 1957 Ardon
Natel 079 793 18 75
E-Mail: annydayer@gmail.com

Hérens Paulette Piantini
Ch. des Fahires 8 - 1971 Grimisuat
Tél. 027 398 36 63 - Natel 078 804 80 28
E-Mail: artemisia@netplus.ch

Sion Dorothee Nanchen
Chemin de Balavaud 17 - 1963 Vétroz
Natel 078 748 26 16
E-Mail: doro.n@gmx.ch

Sierre Elisabeth Coquoz
Rue du Chemin-de-Fer 48
1958 St-Léonard
Natel 079 785 42 22
E-Mail: ej.coquoz@st-leonard.ch

Administratrice: Anne-Marie Mesiano
Ch. des Brises 22 - 1958 Uvrier
Natel 079 297 53 46
E-Mail: spval@bluewin.ch



Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Comité Cantonal

Le CC n'a pas ménagé ses efforts tout au long de cette année. Les séances se sont enchaînées à un rythme mensuel. Les échanges intermédiaires ont été faits par voie électronique et ont permis de coordonner les avis des districts, de l'Administratrice et du Président.

Des changements de représentants au CC se sont opérés pour les districts de Saint-Maurice

et d'Entremont. Claudine Rey-Bellet et Nathalie Wiget ont remplacé respectivement Diane Ruchet et Géraldine Maret.

La communication, l'information et la gestion

Le site de la SPVal reste le vecteur principal des informations et positions officielles.

Les bulletins d'informations aux membres, transmis mensuellement, rencontrent un bon écho. L'avancement des dossiers y est présenté. Cette «newsletter» permet à la SPVal de s'adresser

directement à sa base et de faire périodiquement un point de la situation.

Les personnes de contact dans les centres scolaires, désignées par les comités de districts, sont les relais de la SPVal auprès de leurs collègues.

La liste des membres, avec les détails sur le taux d'engagement, est actualisée au début de chaque année scolaire. Elle permet de cibler la transmission des informations aux enseignants concernés. Les nouveaux



Claudine Rey-Bellet, Anny Dayer, Anne-Marie Mesiano et Séverine Damay Reuse

enseignants ainsi que les personnes qui reprennent leur activité, après un congé non payé ou une prolongation d'un congé maternité, doivent également être signalés sur la liste.

Pour faciliter la tâche de toutes et tous, un travail rigoureux, et dans les délais, est nécessaire à l'établissement d'un dossier numérique complet. Une collaboration étroite est indispensable entre les personnes de contact, les comités des districts et l'Administratrice de la SPVal.

L'organisation scolaire en 2017 sous la loupe

Pour ce tour d'horizon, les points forts des changements sont repris dans cette liste non exhaustive des dossiers suivis :

- L'attribution des périodes « classe » dans les degrés 1H-2H et 3H-4H est dépendante des effectifs, des organisations scolaires locales et des demandes des directions.
- La diminution par trois des dotations pour les études dirigées est un mauvais signe pour l'encadrement des élèves en difficulté.
- La gestion et la répartition du temps de travail entre les enseignants d'un duo-pédagogique exigent des compétences RH au niveau des directions.
- Les demandes des collègues ou des directions envers les spécialistes AC&M et AV nommés « personnes ressources » vont en grandissant.
- Les médiateurs scolaires sont

entrés en fonction et un bilan sera fait en tenant compte des remarques soulevées durant les deux premières années.

- L'OES a analysé les remarques du terrain sur le fonctionnement du guichet unique. Le bilan est prévu en février 2018.
- Les formations obligatoires en 1H-2H ont été évaluées et une verticalité efficace au sein du Cycle 1 est attendue.
- La politique et les messages du SE pour le suivi sur deux ans sont mis en exécution de manière très variable par les directions.

Les relations avec le DFS puis DEF et le SE

A plusieurs reprises, le Président de la SPVal a rencontré les représentants du DEF et du SE pour approfondir des dossiers ou régler certaines problématiques concernant les sujets suivants :

- mesures d'économies ETS2;
- retours et décisions autour du livret scolaire et des examens cantonaux;
- évaluation en général et particulièrement au Cycle 2;
- moyennes et calculs sur ISM;
- plans de scolarité de 2017 à 2021;
- brochure Famille-Ecole;
- gestion du guichet unique et responsabilités des directions;
- ordonnance sur l'enseignement spécialisé;
- médiation scolaire;
- gestion des RH par les directions et relations avec les enseignants;
- accompagnement de collègues en situation particulière;
- protection de la personnalité pour les enseignants;
- protection des données et formulaires d'autorisation;
- évaluation du fonctionnement des duos pédagogiques;
- suivi de la classe sur deux ans;
- formation et horaires 1H-2H;
- santé des enseignants et particularités valaisannes;
- suivi des résolutions de l'AD SPVal du 10 juin 2017.

La SPVal, par l'intermédiaire de son Président et des membres du Comité Cantonal, est toujours à disposition pour participer aux séances de travail. Cependant, l'avancée des dossiers n'est pas de sa compétence ou de sa responsabilité.

Les effets des mesures d'économie ETS2

Les études dirigées ont été divisées par trois à la rentrée. Une répartition différente et échelonnée sur l'année scolaire a été effectuée par les directions. Les élèves en difficulté sont les principaux lésés. Quant aux enseignants concernés, ils perdent des périodes d'enseignement, donc une partie de leur salaire. Les décharges pour les formations langagières sont rayées des compensations.

Les classes du Haut-Valais ont été astreintes aux normes de 2007 pour l'attribution des cours AC&M et ont ainsi découvert les leçons avec des groupes de 14 à 19 élèves.

L'Assemblée des Délégués

Lors de l'AD SPVal ordinaire du 10 juin 2017 à Chamoson, les délégués ont pu s'adresser directement aux autorités présentes. L'intervention de M. Christophe Darbellay a été appréciée par l'assistance. Des promesses ont été annoncées et les sujets proposés ont été abordés dès le mois d'août.

Lors de cette AD, les délégués ont voté trois résolutions concernant:

- La reconnaissance du plein temps
- Le calcul équitable du pourcentage de travail
- La modification des articles 46 et 51 de la LEP du 15.11.2013

Le Conseil d'Etat a pris, en deux temps, des décisions liées aux inégalités de traitement entre les enseignants issus de l'Ecole

Normale ou de la HEP-VS. Le 16 août et le 25 octobre 2017, il a corrigé les bases des calculs pour l'AI et pour CPVAL en faveur des anciennes normaliennes «enfantines». Ces deux retours, bien que positifs, ne répondent pas totalement aux revendications.

Pour le suivi de la classe sur deux ans, le Président de la SPVal a contacté, en juin, août et septembre, une large palette de députés, dont les chefs de groupes. Les avis sur la modification de la loi étaient mitigés. Le 8 novembre 2017, le DEF a confirmé les pratiques actuelles et souligné la nécessité, pour les directions, de mettre en place ce système de manière intelligente et pragmatique, après des dialogues constructifs avec les enseignants.

Cette réponse, insatisfaisante pour les initiants de la résolution, les a déterminés à relancer la députation en vue du dépôt d'une motion parlementaire. Huit députés se sont annoncés partants pour signer le texte proposé. Le développement se fera au printemps 2018.

Les autres dossiers

La Bibliothèque Numérique continue son développement. La moitié des membres SPVal y a demandé un accès. De nombreux collègues la consultent et y téléchargent des documents pour leurs préparations. Le partage des ressources doit encore être amélioré. Le principe du «je prends et je donne» n'est pas forcément un réflexe pour certains collègues. Les bibliothécaires sont toujours disponibles pour répertorier les nouvelles ressources.

Des *Classes Ouvertes* ont été organisées en janvier 2017. Les enseignants qui ont reçu des autorités politiques locales ou cantonales ont transmis un retour positif. Les échanges avec les invités du

jour se sont révélés constructifs et porteurs de bonnes nouvelles.

Les personnes de contact ont été remerciées pour leur travail et ont reçu un mug aux couleurs SPVal. De cette manière, elles pourront se relaxer lors des pauses en buvant un café ou un thé avant de transmettre les informations aux collègues!

L'Association du 50^e anniversaire de la SPVal a été créée le 23 novembre 2017. Elle est composée de membres du CC SPVal, d'anciens présidents de la SPVal ainsi que de membres d'honneur. Le comité est constitué ainsi:

Président:
Olivier Solioz
Vice-président:
Didier Jacquier

Secrétaire:
Marie-Christine Dussez
Caissière:
Anne-Marie Mesiano
Membre:
Séverine Damay Reuse

Vérificatrices des comptes:
Dorothee Nanchen et Paulette Piantini

Trois commissions sont chargées de développer des projets.



Mug SPVal

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Président de l'AD du 10 juin 2017 :
Gilles Vouillamoz

Auteur du rapport : Gilles Vouillamoz

Le temps radieux de ce samedi a aidé les délégués et les invités à arriver avec le sourire à l'AD 2017.

Durant la partie syndicale et après la vérification d'usage des comptes SPVal, les délégués se sont exprimés sur trois résolutions:

- La reconnaissance du plein temps
- Le calcul équitable du pourcentage de travail
- La modification des articles 46 et 51 de la LEP du 15.11.2013

Ces résolutions ont été présentées à M. Christophe Darbellay lors de la partie officielle.

La partie officielle a permis à plusieurs «petits nouveaux» de faire leurs premiers pas face aux délégués : le Chef du DEF, Christophe Darbellay, le Chef du SE, Jean-Philippe Lonfat, et le Président du SER, Samuel Rohrbach.

Suite au discours de bienvenue de M. Claude Crittin, Président de la commune de Chamoson, Olivier Solioz a présenté le rapport d'activité de la SPVal.

Samuel Rohrbach a présenté les dossiers importants suivis actuellement par le SER :

- augmenter et garantir le niveau de formation des généralistes et éviter la spécialisation dans l'enseignement des langues;



- faire aboutir des revendications au niveau suisse pour la santé des enseignants.

La Présidente de la FMEP, Marylène Volpi Fournier, a exprimé le souhait que la politique du personnel de l'Etat du Valais soit réformée. Elle a aussi fait part

de son inquiétude face au vieillissement des employés de la fonction publique et au régime transitoire de CPVAL.

Le directeur de CPVAL, Patrice Vernier, relève que l'année 2016 a été financièrement bonne. Le travail sur la modification du



Pause café avec M. Christophe Darbellay



Pause café lors de l'AD

taux de conversion est en cours, mais le projet de prévoyance 2020 semble être sur un chemin difficile.

Olivier Solioz présente aux délégués les questions transmises préalablement par le CC de la SPVal à M. Darbellay. Ce dernier, dans son intervention, a répondu à la plupart de ces interrogations et a aussi mis en avant sa volonté de faire de l'école une priorité politique et de donner

à chaque élève la possibilité de trouver sa voie, peu importe son profil.

Séverine Damay Reuse, membre du CC, a ensuite pris la parole pour dénoncer le manque de considération ressenti par les enseignantes de 1H-2H face à leurs demandes répétées d'aide aux élèves en difficulté. Ce coup de gueule n'a suscité aucun commentaire, mais un tonnerre d'applaudissements.

Les remerciements et un apéritif offert par la commune de Chamoson ont mis fin de manière conviviale à l'assemblée.

Mon souhait de président était que l'AD puisse se dérouler dans une ambiance de respect et d'écoute, que les intervenants soient entendus et que les questions ne restent pas sans réponses. Mes vœux ont été exaucés. L'arrivée des «petits nouveaux» y est pour beaucoup...

Commission Pédagogique (CP)

Présidence:

Olivier Solioz,
Représentant du CC

Membres:

Christelle Schers, Monthey
Mélanie Salerno, St-Maurice
Anne Chardonens, Martigny
Emilie Piatti, Entremont
Sarah Germanier, Conthey
Jocelyne Pralong, Hérens
Poste vacant, Sion
Marielle Savioz, Sierre

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La Commission Pédagogique s'est réunie à deux reprises pour finaliser son mandat en lien avec les *Classes Ouvertes*.

Voici le bilan complet des actions de la commission:

- **Contribuer à la recherche de titulaires de classe prêts à y participer**

Les membres de la CP ont recontacté les participants de l'édition 2016 ainsi que d'autres collègues (centre scolaire, région, district).

- **Collaborer à la promotion de cette action par différents canaux d'information**

Les membres de la CP ont retenu les variantes de promotion destinées aux enseignants, aux directions et aux autorités. Les informations se sont échelonnées entre novembre 2016 et janvier 2017 dans les bulletins d'information de la SPVal et dans les pages valaisannes de l'Éducateur. Les autorisations nécessaires ont été obtenues auprès des autorités du DFS, du SE et des directions concernées.

- **Encadrer les participants lors cette semaine**

Le Président SPVal était la personne à contacter pour obtenir des informations. Les membres de la CP étaient les relais dans les districts et sur le terrain.

- **Effectuer un bilan après l'action**

Les classes qui ont participé sont satisfaites et les élèves ont eu beaucoup de plaisir à montrer ce qu'ils faisaient et à proposer un retour de la visite. Certaines classes ont annoncé qu'elles allaient encore ouvrir leurs portes ultérieurement.

Par contre, des collègues, déjà trop pris par le travail quotidien de leur classe, n'ont pas eu l'énergie suffisante pour faire les démarches.

En conclusion, la commission propose que l'initiative soit laissée à chaque enseignant. Ce dernier peut décider de la période propice pour ouvrir sa classe. La SPVal reste à disposition comme soutien.

Commission des Intérêts Matériels (CIM)

Présidence:

Pierre-Alain Bénét, Monthey

Membres:

Paola Salerno, St-Maurice
Poste vacant, Martigny
Céline Gay, Entremont
Danièle Moretti, Conthey
Antoine Beytrison, Hérens
Jacques Lamon, Sion
Antonio Sabino, Sierre
Elisabeth Coquoz,
Représentante du CC

Auteur du rapport: Pierre-Alain Bénét

Sur mandat du CC, la CIM s'est réunie à cinq reprises depuis le

mois d'octobre afin de vérifier certains cadres légaux en lien avec les conditions de travail des enseignants.

Il s'agissait d'effectuer une relecture des différents cahiers des charges (généraliste, titulaire, ressources, AC&M-AV, médiateur) et de proposer des modifications ou amendements. Cette fastidieuse tâche a pris du temps et la commission s'est rendue compte que les modifications des points sensibles seront difficiles à concrétiser.

Au sujet de CPVal, la demande porte sur une réflexion autour des mesures d'accompagnement aux collègues impactés par les futures décisions de la caisse.

En outre, en analysant le nombre de périodes effectuées par tous les collègues de 1H à 4H du Valais romand, une étude a été menée sur le taux d'activité des enseignants. Dans la plupart des cas, le pourcentage de travail a été négocié avec les directions, exception faite des communes ayant peu de marge de manœuvre en fonction de conditions particulières.

Suite au rapport du SER sur la santé des enseignants, la commission proposera des mesures concrètes que l'Etat devrait mettre en place pour améliorer les conditions de travail des collègues. Ces négociations seront menées auprès des RH du SE.

En effet, selon le SER, trop d'enseignants sont au bord de l'épuisement ou tiennent juste le coup avant les vacances pour éviter un remplacement.

Des aides et des moyens d'accompagnement pour les élèves, les classes difficiles et les enseignants s'avèrent indispensables.

AUTRES COMMISSIONS

Commission Cycle 1

Présidence:

Séverine Damay Reuse,
Représentante du CC
Marie-Christine Dussez,
Représentante du CC

Membres:

Corinne Michellod Favre,
Monthey
Béatrice Signoret, St-Maurice
Sandra Mailler Privet, Martigny
Adeline Vernay, Entremont
Pascale Fumeaux, Conthey
Barbara Blanc, Hérens
Rebecca Rentmeister, Sion
Bernadette Vouardoux, Sierre

Auteure du rapport:

Séverine Damay Reuse

Durant l'année 2017, la commission s'est penchée sur les sujets suivants :

- Une nouvelle formation «-2+2» pour les enseignantes enfantines issues de l'École Normale qui désirent enseigner dans tout le Cycle 1;
- Les exigences variées des inspecteurs quant aux informations devant figurer sur le plan horaire de la classe en 1H-2H;
- Le passage entre la 2H et la 3H qui interroge beaucoup les enseignants de ces degrés. Les discussions ont abouti à la mise en place d'un sondage auprès des enseignants du Cycle 1. Une information ou une formation pour les enseignants de 3H-4H, dans la lignée de la formation obligatoire suivie ces dernières années par les collègues de 1H-2H, serait-elle nécessaire? Les résultats serviront de base de discussion avec le SE.

De plus, lors de l'AD de Chamoson, Séverine Damay Reuse a pris la parole pour que les autorités présentes prennent conscience des spécificités de la 1H-2H et des difficultés pour les enseignants de ces degrés à obtenir de l'aide lorsqu'un de leurs élèves en a besoin. Et ce, malgré le fait que la 1H-2H fasse maintenant partie intégrante de la scolarité obligatoire.

Suite à cette intervention, M. Jean-Philippe Lonfat est venu visiter la classe de Séverine Damay Reuse. Cette visite a été suivie d'une rencontre avec M. Guy Dayer, Mmes Dominique Delaloye et Sabine Mabilard-Fazzari ainsi que le Directeur et la Présidente de la commission scolaire de Martigny.

De ces discussions sont ressortis les points suivants :

- M. Lonfat est conscient de l'importance du travail effectué en 1H-2H et de la nécessité d'apporter de l'aide aux élèves dès que les problèmes apparaissent.
- Une répartition équitable des heures d'appui et de soutien est souhaitable, de la 1H à la 8H et non plus de la 3H à la 8H, permettant ainsi aux petits degrés d'avoir un accès facilité à l'aide dès que nécessaire. Charge au SE de faire passer le message aux directions d'école.
- Une formation est nécessaire pour les stagiaires CPS avant qu'ils n'arrivent sur le terrain. Par souci d'équité, cette formation devrait être la même dans tout le canton et non pas de la responsabilité de chaque CPS.
- Une commune peut se sentir

libre de nommer un enseignant spécialisé référent de toutes les classes de 1H-2H du moment que la dotation nécessaire est prise dans l'enveloppe allouée. Ceci permettrait une prise en charge rapide des élèves qui en ont besoin et aussi une meilleure répartition lors de l'enclassement en 3H.

Les enseignants des degrés 1H-2H restent en attente d'écrits et d'actes de la part du DEF, car, entre ce que leur dit le SE et ce qu'ils vivent dans leurs réalités communales, il y a deux mondes parallèles.

Commission Cycle 2

Présidence:

Paulette Piantini,
Représentante du CC

Membres:

Alexandre Davet, Monthey
Anna Mastromauro,
St-Maurice
Martine Vuissoz, Martigny
Jessica Meier, Entremont
Céline Dorsaz, Conthey
Grégory Parchet, Hérens
Jacqueline Barmaz, Sion
Jean-Luc Zufferey, Sierre

Auteure du rapport:

Paulette Piantini

La Commission Cycle 2 s'est réunie le 13 février. De nombreux échanges ont eu lieu entre les différents membres. Voici les thèmes abordés durant cette séance:

- La note de mathématiques comprend trois avenues. Les diverses pratiques peuvent

engendrer des moyennes très différentes. Les enseignants proposent de relayer ces soucis à Olivier Solioz, membre de la Commission de l'évaluation et des examens.

- La commission suggère la même démarche pour les notes de géographie et d'histoire.
- Les nouveaux moyens SHS en 7H-8H nécessitent beaucoup d'investissement de la part des enseignants. Les classes qui ne sont pas équipées d'un TBI ou d'un beamer sont préférées, car de nombreuses activités proposées nécessitent des recherches informatiques. Les évaluations mises à disposition par l'animation sont très difficiles. La commission encourage les enseignants à déposer leurs documents sur la Bibliothèque Numérique.
- Les moyens de français officiels ne proposent pas suffisamment d'exercices et sont souvent répétitifs.
- Les enseignants qui ont découvert le classeur du "Petit Prince" l'ont beaucoup apprécié et ont suggéré d'adopter la même démarche avec d'autres oeuvres.

- Les aménagements proposés pour les élèves "dys" facilitent la passation des épreuves cantonales en 8H.
- Les avis divergent concernant le suivi sur deux ans et un sondage auprès des enseignants apparaît comme primordial.

Commission AC&M

Présidence:

Olivier Solioz,
Représentant du CC

Membres:

Raymonde Woeffray,
Monthey
Aline Chevalley, St-Maurice
Anne-Sylvie Crettex,
Martigny
Anne-Lise Locher, Entremont
Laure Millius, Conthey,
Monique Gaspoz, Sion
Muriel Bonvin, Hérens
Anne-Françoise Von Roten,
Sierre, *jusqu'en juin 2017*
puis, poste vacant

Auteur du rapport:

Olivier Solioz

La Commission AC&M s'est réunie à quatre reprises.

La première activité de l'année a été la mise en ligne des différents documents en lien avec le bilan de la Matinée AC&M 2016. Ils sont disponibles, sur le site SPVal, dans le dossier AC&M.

Pour la suite de son travail, la commission tient à relever les points suivants:

- Le nombre d'élèves par groupe se rapproche de la limite maximale fixée à 19. L'effectif idéal pour mettre en place des activités autour des «4 axes du PER» serait de 12 à 15 élèves.
- L'organisation des cours AC&M avec des degrés «éloignés» (5H-8H, 4H-7H,...) est à éviter.
- Les cours AC&M doivent être attribués, en priorité, à des spécialistes AC&M et non à des généralistes.
- L'équipement technique des nombreuses salles AC&M doit être progressivement adapté pour permettre de varier les travaux, les matières et les techniques. Les salles de classe ordinaires ne sont pas adaptées pour les cours AC&M. Elles peuvent être utilisées, en partie, pour les leçons AV.
- Le nombre de lavabos (3 ou 4 par salle avec de l'eau chaude), le mobilier (tables et/ou chaises réglables) et les espaces de stockage des créations offrent de bonnes conditions de travail aux élèves et aux enseignants.
- Les moyens multimédias et informatiques sont également nécessaires pour les recherches, les préparations et les présentations.

Des photographies de différentes salles AC&M-AV ainsi qu'une liste du matériel nécessaire rédigée par l'animation pédagogique sont à disposition sur le site de la SPVal.

L'offre de formation continue en AC&M et AV à la HEP-VS est



stable. Il est à relever que l'annulation de cours peut avoir plusieurs causes : choix des dates, effectifs insuffisants, regroupements,...

La formation PIRACEF a également été revue à la satisfaction de la commission. Les personnes sans formation pédagogique doivent effectuer 30 crédits dans ce domaine avant de pouvoir être en charge d'un cours.

Des collègues, personnes ressources, ont mis en place des formations techniques internes à leur région pour développer les compétences des généralistes et permettre d'enrichir leur gamme de matières et de techniques.

Le bilan des activités des personnes ressources est annoncé pour 2018. D'ici là, la commission souligne que ces spécialistes doivent régulièrement faire des choix liés à leur dotation en périodes. Une information aux collègues est nécessaire lors des séances de direction à la rentrée scolaire. Les généralistes ont souvent de grandes attentes et comptent sur les personnes ressources pour que tout soit fait et mis à disposition (programme, support de cours, matériel, achats,...).

Commission Culturelle

Présidence:

Odile Dorsaz, Monthey

Membres :

Sandra Knupfer, St-Maurice
Claudia Mudry, Martigny
Vanessa Joris, Entremont
Adrienne Bétrisey, Conthey,
jusqu'en juin 2017
puis, poste vacant
Mélanie Desjardin, Hérens
Nicole Andenmatten, Sion
Philippe Martin, Sierre
Anne-Marie Mesiano,
Représentante du CC

Auteure du rapport:

Odile Dorsaz

Sortie raquettes à Verbier le samedi 11 mars 2017

Un soleil éclatant, de la neige abondante après s'être trop faite attendre, et nous voilà au rendez-vous fixé par notre accompagnateur de moyenne montagne, Philippe Bobillier.

Muni d'un livre écrit par Clément Bérard, instituteur originaire du Levron, il nous emmène dans les aléas et péripéties de l'histoire du bisse de son village. Que de tractations et bagarres pour alimenter ce bisse qui prend sa source au Mont Fort, dans la Commune de Bagnes! La balade est très douce, pratiquement à plat au-dessus de Verbier, face à un panorama exceptionnel. Philippe est dépité: à cause des risques d'avalanches, il ne peut nous emmener au spectaculaire saut du bisse dans le Gouffre des Déforants qui sépare Verbier et le Levron.

La traditionnelle raclette «bonne humeur» chez Eddy Baillifard à

Bruson termine agréablement la journée.

Philippe Bobillier annonce que, suite aux aléas climatiques, il ne souhaite plus nous proposer exclusivement des sorties raquettes. Il va diversifier son offre.

Amoureux des balades accompagnées et en bonne compagnie, soyez à l'affût sur le site de la SPVal.

Musée Paul Klee – Musée de l'Illusion le samedi 29 avril 2017

Incroyable, la beauté de ce Musée Paul Klee! L'architecte Renzo Piano en a fait une œuvre d'art en déployant ces vagues à proximité de l'autoroute. De plus, le splendide beau temps nous permet d'admirer les Alpes.

L'œuvre de Paul Klee exige une visite guidée – menée de manière compétente - pour les 32 participants répartis en deux groupes. La visite se termine par



Philippe Bobillier, accompagnateur de moyenne montagne



Détente après la visite à l'Illusoria-Land

du temps libre pour l'exposition temporaire et ... le magasin.

Pour le repas, nous nous rendons à Hettiswil, à l'Illusoria-Land

fondé par l'illusionniste Sandro Del-Prete. Jouant sur les illusions d'optique, ses œuvres sont surprenantes et les installations dans les méandres de cette

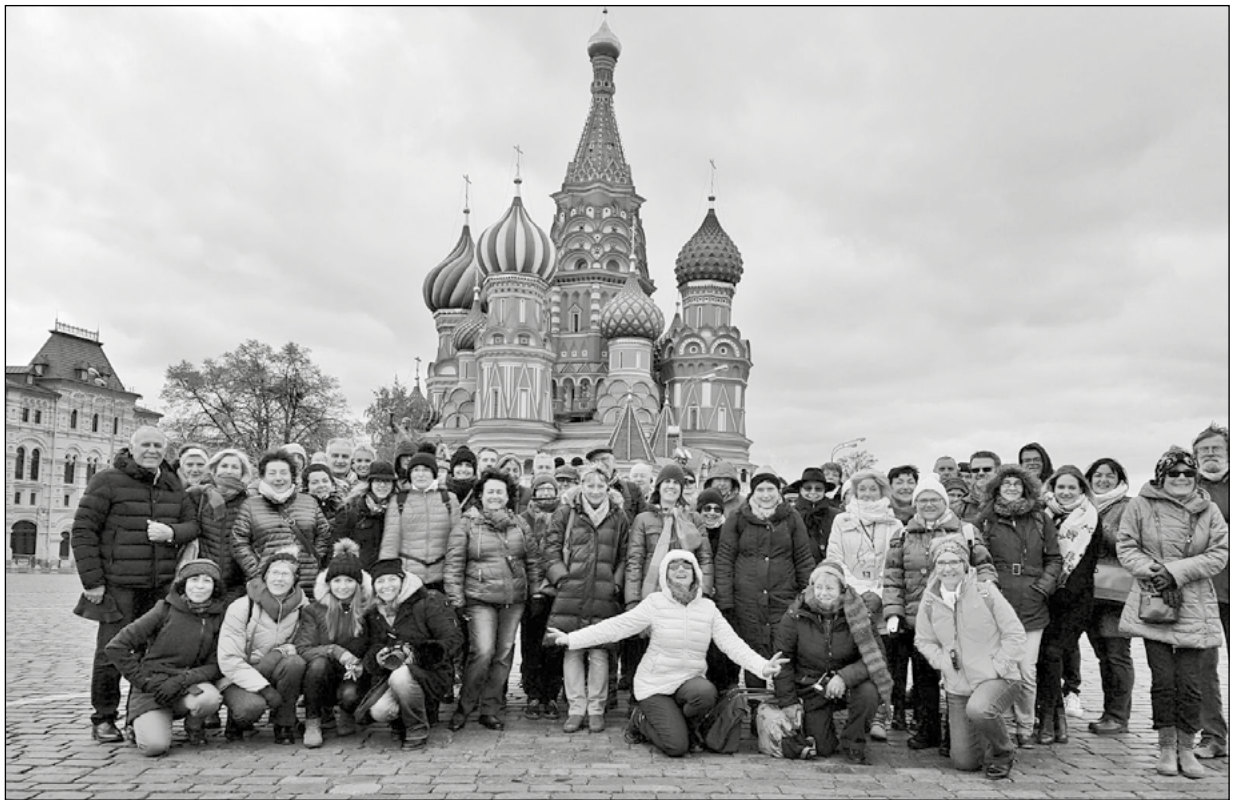


Odile Dorsaz et Adrienne Bétrisey

ancienne ferme nous emmènent dans un autre monde.

Voyage Moscou – St-Pétersbourg du 23 au 30 octobre 2017

« Impossible de faire mieux » ai-je entendu lors du souper des retrouvailles!



La Place Rouge, à Moscou

Impossible de voyager de manière individuelle en Russie, ce qui a créé un afflux de plus de 80 inscriptions dès la distribution de l'affiche aux membres SPVal! Quels trésors d'énergie et de patience Anne-Marie a dû déployer pour que chacun des 56 élus ait son visa!

Les hôtels étaient d'une qualité remarquable ainsi que la nourriture, dont le célèbre bortsch. Les participants ont été pris en charge par un guide à Moscou, au langage policé sur le fond comme sur la forme. Quant à la visite de St-Petersbourg, elle a été menée par deux charmantes habitantes de la ville. L'une d'entre elles a partagé un témoignage émouvant sur le siège de Leningrad vécu par ses parents.

Ce qui m'a le plus surpris? La quantité de voitures haut de gamme - énormes SUV - et les embouteillages qui en résultent.

Pour le reste, difficile à décrire. Trop de choses à dire. Nous avons réellement vécu la chanson «Nathalie» de Gilbert Bécaud: la place rouge était vide. Et que dire des impressionnistes qui occupent à présent une place plus grande dans le Musée de l'Etat-Major rénové à St-Petersbourg?

Mais une chose à dire: un grand bravo à Anne-Marie Mesiano!

La prochaine sortie? Qui vivra verra. Gardez un œil sur le site SPVal.

Commission des Praticiens Formateurs

Présidence:

Marc-André Barras, Sierre

Vice-présidence:

Alexandre Dayer, Monthey

Secrétaire:

Marie-Noëlle Romailier, Sion

Membres:

Christel Provenzale,
St-Maurice
Nicolas Carron, Martigny
Philippe Bobillier, Entremont
Barbara Blanc, Hérens
Anny Dayer, Conthey,
Représentante du CC

Auteur du rapport:

Marc-André Barras

La commission a rencontré les responsables de la HEP-VS en septembre. L'accréditation institutionnelle de la HEP-VS doit être obtenue d'ici 2021-2022: il y aura donc des adaptations dans la loi. Si celle-ci n'est pas obtenue, la HEP-VS ne pourra plus être reconnue comme Haute Ecole. Le dossier est dans les mains du Conseil d'Etat. Plusieurs changements sont à relever:

- Pour la filière primaire francophone, une augmentation d'effectifs permettra d'assurer la relève des enseignants dans les années futures.
- Un seul semestre d'échange linguistique est prévu au lieu de deux actuellement.

- La 3^e année de formation sera modifiée. La Commission PF devrait prendre part à l'élaboration du plan d'étude de la HEP-VS.
- Afin de garantir un encadrement de qualité pour les étudiants, la HEP-VS prendra contact avec les directions pour motiver des collègues à s'engager comme nouveaux PF.

L'intention de la HEP-VS est de travailler avec la SPVal et les PF pour préserver le lien entre la théorie et la pratique. L'implication des PF dans les supervisions doit être renforcée. De plus, il faudrait intégrer les superviseurs aux séances de présentation des stages. Cela permettrait un échange entre étudiants, PF et superviseurs.

Suite à la demande des PF, les tâches exigées par la HEP-VS durant les stages ont diminué. Il serait intéressant d'évaluer les besoins en formation didactique pour les PF.

En octobre, la commission s'est réunie afin d'étudier et de valider une nouvelle procédure en cas de litige entre PF et stagiaire. Lors d'un conflit entre ces deux parties, il est important de faire appel à un médiateur externe.

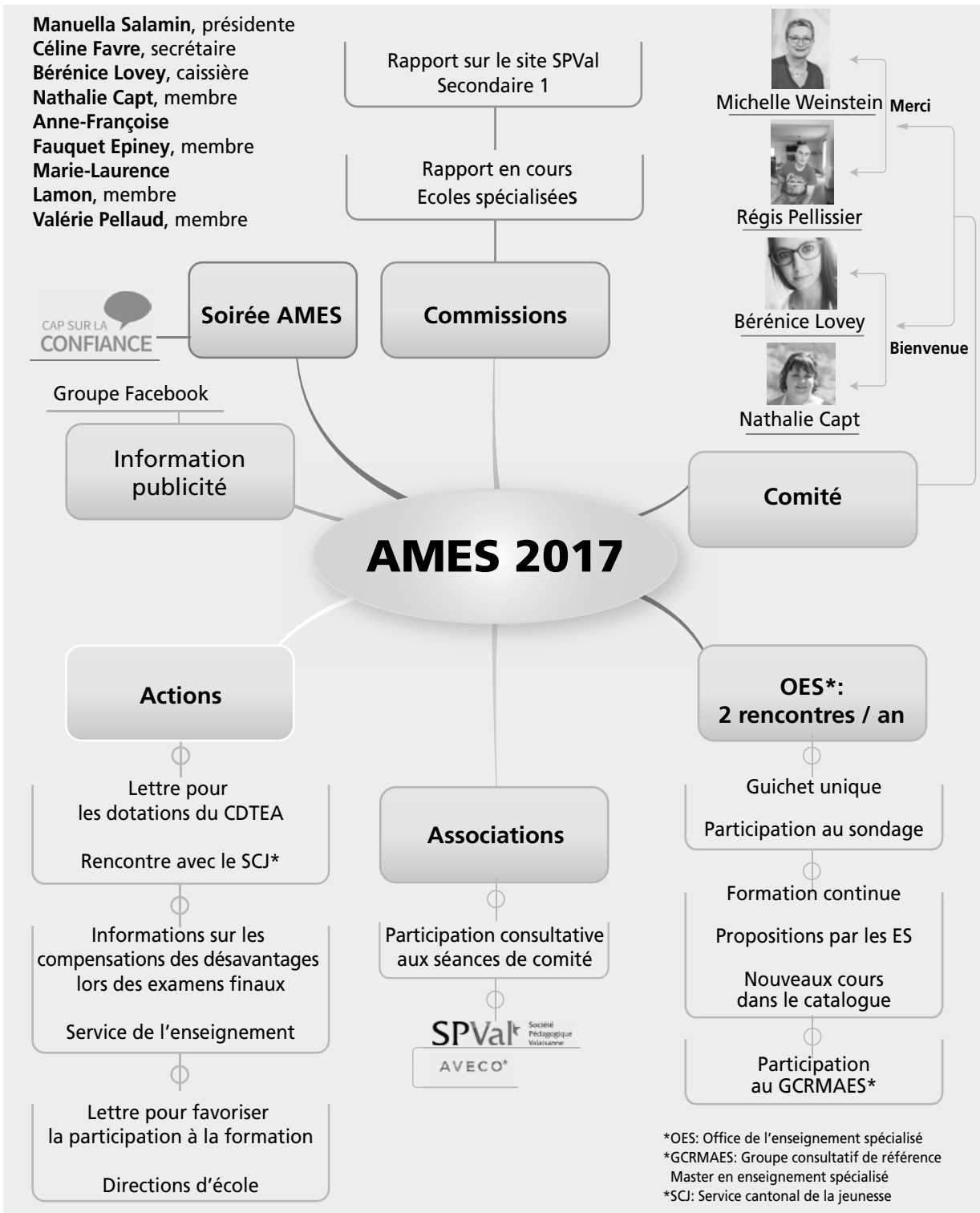
La HEP-VS cherche toujours à former de nouveaux PF, et ceci également au sein des collègues issus de l'Ecole Normale. La formation est enrichissante, le travail avec les stagiaires en classe également.

Donc engagez-vous!

SOUS-ASSOCIATION

Section AMES / SPVal

Manuella Salamin, présidente
 Céline Favre, secrétaire
 Bérénice Lovey, caissière
 Nathalie Capt, membre
 Anne-Françoise Fauquet Epiney, membre
 Marie-Laurence Lamon, membre
 Valérie Pellaud, membre



*OES: Office de l'enseignement sp cialis 
 *GCRMAES: Groupe consultatif de r f rence Master en enseignement sp cialis 
 *SCJ: Service cantonal de la jeunesse

DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL

Commission des moyens d'enseignement

Présidence: Pierre Antille,
Collaborateur scientifique au DEF

Représentants SPVal:
Olivier Solioz
Marie-Christine Dussez

Auteure du rapport:
Marie-Christine Dussez

La commission a été réunie par son Président uniquement le 27 avril afin de tirer un bilan des nouveaux moyens proposés à la rentrée 2016-2017 et prendre connaissance des nouveautés prévues pour 2017-2018.

De cette séance, il ressort que le Chef de service de l'époque a imposé plusieurs moyens dont *Champion-Championne* en dictées et les cahiers d'écriture *Kloro*: moyens sur lesquels l'animation L1 a émis de nombreuses réserves notamment sur leur démarche pédagogique. La commission réaffirme qu'il est nécessaire, voire vital, que tous les supports suivent le processus établi avant d'être insérés dans le catalogue de la CECAME: analyse de leur pertinence par les didacticiens, les animateurs de branches, la COBRA ainsi que la Commission des moyens.

Une pensée reconnaissante s'envole vers les enseignants 7H-8H qui vivent une année scolaire particulièrement riche en renouvellement de moyens, L2, SN et SHS. En histoire et en géographie, les activités proposées sont très variées et l'enseignant se doit d'opérer des choix.

A la rentrée 2017-2018, de nouvelles ressources seront proposées, en particulier au Cycle 1. En 1H-2H, le set les *Zophes* permet une approche philosophique en ECR et le coffret L1 *PhonoDEL* enrichit l'offre en phonétique. Pour le Cycle 2, les *Coin Lecture* sont rafraîchis et l'ouvrage ODR ainsi que *Junior 8* sont mis à disposition.

A plus long terme, le renouvellement des moyens de mathématiques suit la planification prévue et leur introduction est annoncée, en 1H-2H, pour août 2018. Les ressources seront disponibles sur une nouvelle plateforme ESPER qui sera présentée conjointement. La CECAME, quant à elle, est prête à analyser la vente des jeux associés aux objectifs poursuivis.

Le centre cantonal de vente de matériel scolaire a trouvé son rythme de fonctionnement dans ses nouveaux locaux de Vétroz. Il est toujours soumis à des restrictions et doit s'autofinancer. Le fonctionnement du shop en ligne est très satisfaisant.

Au niveau de la CIIP, le renouvellement des moyens de français a été décidé en novembre, lors de l'assemblée plénière. Le développement d'instruments et de séquences romandes ou cantonales est privilégié. Ces nouveaux moyens combineront des ouvrages et des supports imprimés pour les élèves et, sur le plan numérique, des ressources complémentaires et différenciées pour les élèves ainsi qu'un cadre didactique étayé et largement exemplifié pour les enseignants. Les travaux débiteront parallèlement pour les Cycles 1 et 2.

Le remplacement des moyens actuellement en usage au Cycle 3 suivra ultérieurement, dans la ligne développée aux Cycles précédents. Les premiers éléments nouveaux pourraient être progressivement disponibles à partir de 2020 ou 2021 dans le cadre d'une phase probatoire.

Et voilà, chère lectrice, cher lecteur, selon les paroles de Pierre-Pascal Rossi, «*telle a été cette année 2017, dans le monde des moyens d'enseignement, à notre connaissance*». Les améliorations, toujours possibles, prennent naissance dans votre pratique quotidienne. N'hésitez pas à les partager avec le Président de la SPVal qui en informera les plus hautes instances.

Commission de l'évaluation et des examens

Présidence: Pierre Antille,
Collaborateur scientifique au DEF

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La commission s'est réunie à une seule reprise. Différents dossiers ont été abordés plus particulièrement en lien avec ISM et les calculs des moyennes.

Retours sur les examens 2017 et perspectives 2018

Toutes les remarques écrites, parvenues à la SPVal entre fin juin et fin septembre, ont été transmises au Président de la commission. Les principaux points positifs à retenir sont les suivants:

- L'amélioration de la mise en page des documents a été saluée;
- La répartition des évaluations sur les demi-journées est mieux adaptée.

Quant aux difficultés d'organisation qui méritent d'être repensées, on peut relever :

- La répartition des examens pour les 4H (entre mardi, mercredi et jeudi matin) n'est pas idéale pour certaines organisations;
- Les consignes pour les corrections laissent trop de place à l'interprétation des enseignants;
- Le barème orthographique des productions de l'écrit soulève des questions.

La prise en compte de ces remarques permet d'envisager d'autres améliorations pour 2018.

En décembre, le calendrier et la répartition des épreuves ont été présentés aux enseignants de 4H et 8H dans *Résonances*.

Evaluation et ISM

La requête de la SPVal et de l'AVDEP a été entendue. Une décision du DEF a validé le regroupement des branches SHS (géographie et histoire) en une seule note. Ces modifications sont effectives lors de la rentrée scolaire 2017-2018.

Les remarques et demandes de la SPVal et de l'AVDEP ont également porté leurs fruits dans le domaine des mathématiques. Un seul axe a été conservé dans ISM. Le nom de l'épreuve différencie les axes évalués et les coefficients permettent d'attribuer l'importance souhaitée à la note.

Dossiers ouverts

Après ces deux succès, il reste certains dossiers en suspens. La commission devra évaluer le système mis en place pour les semestres en 4H. Les notes

«indicatives» de Noël vis-à-vis de la moyenne annuelle de juin sont à comparer pour évaluer les impacts de ce système.

Le découpage de l'année ainsi que le statut du 1er semestre au Cycle 2 sont aussi en attente.

Groupe opérationnel L2-L3

Présidence: Jean-Pierre Gaspoz,
Inspecteur

Membres:

Pascal Knubel, DEF
Sébastien Vassalli,
Sandra Schneider,
animation primaire
Pierre-Marie Pittier,
Géraldine Berset,
animation CO
Marius Dumoulin, AVDEP
Olivier Solioz, SPVal

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La séance annuelle s'est tenue le 23 mars.

La situation et le suivi des formations langagières et didactiques en L2-L3 révèlent une situation normale. La majorité des enseignants sont formés dans une ou deux langues.

Le processus de la formation (test de placement, cours de langue pendant l'année, semaine intensive, test pour la certification et la formation méthodologique) a été reconduit pour les enseignants en poste. Les étudiants HEP-VS sont également astreints à un test de niveau et, si nécessaire, doivent compléter leurs compétences langagières avant le début du dernier semestre de formation initiale.

Le SE et les directions coordonnent les listes des enseignants devant encore suivre une partie de la formation. Lors d'un changement de degré, des collègues doivent rattraper certains

modules. Suite aux nominations et aux attributions des classes (mai à juillet), une certaine flexibilité est donc nécessaire.

Les enseignants de 7H-8H font à nouveau remarquer que le temps nécessaire pour l'évaluation de la production de l'oral dans les branches L1-L2-L3 est chronophage.

Depuis la rentrée 2017-2018, la suppression des décharges pour les enseignants qui suivent une formation langagière a augmenté leur charge de travail. Pour rappel, cette décision est issue des mesures d'économies ETS2. La verticalité et la coordination entre les Cycles 2 et 3 sont très bien mises en place par l'animation pédagogique. En revanche, entre le secondaire I et II, elles s'avèrent plus difficiles.

Le SE en lien avec la HEP-VS a arrêté le calendrier des formations pour 2018. Les demandes de modification de la SPVal pour certaines dates ont été prises en compte. Les directions doivent informer les enseignants concernés.

Les échanges linguistiques pour les classes, mais également pour les enseignants, doivent être valorisés. La mise en situation et la vie quotidienne dans un environnement langagier différent sont les meilleurs moyens pour exercer les apprentissages.

Conseil de direction de la HEP-VS

Présidence: Christophe Darbellay,
Chef du DEF

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Conseil de direction de la HEP-VS s'est réuni le 20 octobre.

Cette séance était attendue depuis 2015.

Les bilans et les enjeux des années 2015, 2016 et 2017 ont été présentés et discutés. Les échanges et les partages d'idées proposent à la HEP-VS des pistes de travail pour préparer au mieux les futurs enseignants aux réalités du terrain. Suite aux différentes coupes budgétaires, la situation financière de l'école a également été présentée par M. Patrice Clivaz, Directeur de la HEP-VS.

Par l'intermédiaire du Chef de service, le DEF a réaffirmé la nécessité d'une formation de base solide. Cette dernière doit assurer la relève des enseignants en anticipant les prochains départs à la retraite. Le statut du généraliste est défendu. Les autres dossiers abordés ont concerné les capacités d'adaptation des enseignants aux évolutions technologiques et collaboratives ainsi qu'à l'hétérogénéité des classes et au bilinguisme.

Les changements dans la loi et l'ordonnance sur la HEP-VS ont été acceptés lors de la lecture au Grand Conseil. Des modifications sont prévues pour renforcer la structure de la direction. Le Conseil de direction de la HEP-VS va laisser sa place à un Conseil stratégique et à une Commission pédagogique.

Les travaux et les étapes en vue du renouvellement de l'accréditation par Swissuniversities sont lancés. La décision finale tombera en mars 2020.

La rentrée 2017 de la HEP-VS a enregistré une augmentation du nombre d'étudiants de première année. Une classe supplémentaire a été créée. La saturation des locaux a nécessité la mise en place d'une solution transitoire dans un bâtiment de la ville de St-Maurice.

Conseil paritaire de la formation continue

Présidence: Marcel Blumenthal,
Adjoint au SE

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Conseil de la formation s'est réuni le 8 novembre pour sa séance annuelle. Le SE, la HEP-VS, les associations d'enseignants et les directions des deux parties linguistiques du canton y sont représentés.

Un tour d'horizon est effectué pour présenter les bilans des formations de base, obligatoires et continues (individuelles ou en établissement).

Le rapport de la HEP-VS pour la formation est transmis, commenté et discuté. Les points forts et les améliorations sont abordés. Il est relevé que de plus en plus de formations en établissement sont organisées. Elles correspondent davantage aux attentes des directions et/ou des enseignants pour les Cycles 1 et 2. Les principaux domaines choisis sont la profession enseignant et les MITIC. Une légère augmentation des absences in-

justifiées est relevée dans certains cours.

Suite à l'enquête sur la santé des enseignants du SER, des cours orientés sur le bien-être et le ressourcement sont prévus dans le prochain catalogue de la HEP-VS. Des directions ont également fait des démarches pour mettre sur pied une formation interne. Le Président de la SPVal a relevé que les compétences RH des directions sont également à entretenir lors de formations continues.

Les représentants des enseignants soulignent l'engagement conséquent des collègues lors de la formation 1H-2H. Ils relèvent l'importance de la suite à donner pour une verticalité réussie avec la 3H voire la 4H.

La planification et la gestion des formations à moyen terme par les enseignants sont complexes. Les directions ne sont pas en mesure de proposer un plan d'engagement des enseignants sur 2-3 ans. Elles ne maîtrisent pas les paramètres RH qui dépendent des attributions annuelles et de la variation du nombre de postes ou de périodes.

Les séjours linguistiques à l'étranger sont toujours subven-

Chiffres clés						
	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
Total des cours proposés	249	100%	279	100%	290	100%
Dont cours en établissement			48	17.20%	47	16.21%
Cours annulés	87	35%	79	28.32%	76	26.21%
Cours organisés	162	65%	200	71.68%	214	73.79%
Total d'inscriptions reçues	2910	100%	3775	100%	4506	100%
Dont cours en établissement			1178	31%	1438	32%
Désistements/absences	154	5.29%	112	2.97%	254	5.64%
Refus, car cours annulé	221	7.60%	225	5.96%	232	5.15%
Participants aux cours	2535	87.11%	3438	91.07%	4020	89.21%

Cours de formation continue

tionnés par le Service des Hautes Ecoles du canton. Les modalités d'inscriptions sont disponibles sur leur site. La structure ERASMUS+ soutient également financièrement ce type de séjour. Un dossier plus conséquent est à compléter.

Pour la formation PIRACEF, 30 crédits ECTS supplémentaires en sciences de l'éducation sont exigés pour les non-porteurs d'un titre d'enseignement.

Les diplômes de généraliste délivrés par différentes HEP n'autorisent pas certains nouveaux collègues à enseigner toutes les branches. Des options sur les cours en L2, Education physique et Arts sont imposées dans différents cursus. Lors des postulations, les directions doivent être attentives aux détails figurant sur les diplômes. Les collègues concernés sont orientés vers la HEP-VS pour suivre des formations postgrades afin de compléter leur titre de généraliste.

L'ouverture d'une classe supplémentaire à la HEP-VS est un signe constructif en vue du remplacement de 20% des collègues susceptibles de prendre prochainement une retraite méritée. L'évolution des effectifs des enseignants actifs doit être monitorée et les mesures nécessaires dans le cadre des structures de la formation initiale sont à mettre en place.

En parallèle de ce dossier, la problématique des remplaçants (effectifs, formation, contrôle, disponibilité) est toujours sensible.

Conseil de rédaction de « Résonances »

Représentante SPVal:
Daphnée Constantin Raposo

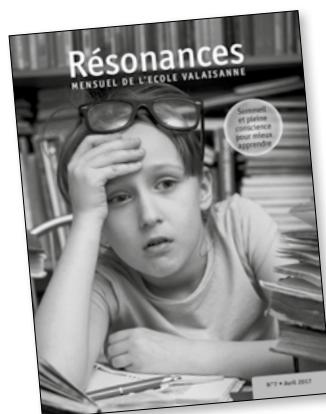
Auteure du rapport:
Daphnée Constantin Raposo

L'école, c'est comme un timbre-poste: une belle image au recto, une colle efficace au verso. En cette année 2017, « Résonances » s'est intéressé à deux facettes de l'école au travers de ses dossiers. Le côté pédagogique bien sûr qui donne sa couleur à l'enseignement, que la société admire ou critique, apprécie ou dénigre. Ce côté flamboyant se montre parfois sur une scène, dans une exposition, ou plus simplement dans les classeurs reçus régulièrement par les parents. Mais sans l'enseignant cette belle image n'aurait aucune brillance. Lui s'applique chaque jour à faire tenir ensemble l'opulence de théories, de moyens, de méthodologies afin d'obtenir une harmonie à la foi sereine et studieuse. Lui s'investit au quotidien pour relier efficacement le côté humain au savoir. Dans ce cadre-là, son bien-être est aussi essentiel que celui des élèves.

Pour lui rendre hommage, nos dossiers ont été: « Enseigner: un même métier au fil des degrés? », « Débuts et fins de carrière », « La liberté pédagogique », « Enseignants, héros sans le savoir ».

Et nos dossiers pédagogiques ont été: « Les normes scolaires », « Sommeil et pleine conscience pour mieux apprendre », « Autour des jeux à l'école », « Moins pour mieux apprendre », « Culture et images ».

Pour que le tableau soit le plus parfait possible « Résonances »



apporte un vernis différent, une teinte nouvelle. A vous enseignants d'utiliser ces outils et vos talents de « colle » pour iriser l'année scolaire de vos élèves et en faire un moment qui passe comme une lettre à la poste.

Bonne lecture mensuelle.

Commission cantonale d'éducation routière

Présidence:
Vincent Ebenegger,
Service de l'enseignement

Représentante SPVal: Anny Dayer

Auteure du rapport: Anny Dayer

La Commission Cantonale d'Education Routière se retrouve une fois par année. Cette rencontre a eu lieu le mardi 30 mai. Elle réunit différents membres des polices communales et cantonales, des responsables du Service de la mobilité, de la prévention routière et du TCS ainsi que des représentantes de Pédibus Valais, de la FRAPEV et de la SPVal.

Rentrée scolaire 2016/2017

M. Ebenegger annonce que la rentrée scolaire s'est déroulée sans incident mais regrette le manque d'intérêt des médias pour la nouvelle affiche de prévention « Pensez à nous! ». Tout le travail mis en place pour innover sur ce plan: concours auprès des classes, remise de prix, production de photos et d'une vidéo créés par les élèves..., tout cela est passé pratiquement inaperçu.

C'est pourquoi, un technicien en communication a été mandaté par la Police cantonale, avec l'accord du TCS, pour proposer de nouveaux slogans de rentrée plus percutants, plus vivants et avec un visuel allégé.

Patrouilleurs scolaires

Actuellement, suivant les communes, la sécurité aux passages piétons est assurée, soit par des enfants, soit par des adultes. La Police cantonale se bat pour que cette charge ne soit plus sous la responsabilité des élèves, particulièrement sur de grands axes routiers où les jeunes sont trop exposés aux dangers.

Pour améliorer cette situation, la Police cantonale propose aux municipalités de mettre sur pied une aide pour la traversée de la chaussée par des coaches adultes. Ceux-ci seront formés sur une demi-journée, à la HEP-VS, et équipés d'un uniforme spécifique. Plusieurs communes sont intéressées à cette nouvelle solution.

Education routière

La quasi-totalité des classes de 1H à 8H ont obtenu un cours d'éducation routière. Ils ont été dispensés, soit par les polices communales dans le Valais romand, soit par la Police cantonale dans le Haut-Valais. Dans la grande majorité des cas, les instructeurs sont des policiers motivés et impliqués.

Cependant, le SE a dû intervenir, via le président de la Commission d'Education Routière, auprès d'une commune où l'intervenant dans les classes du CO suscitait certains problèmes. Celui-ci sera remplacé.

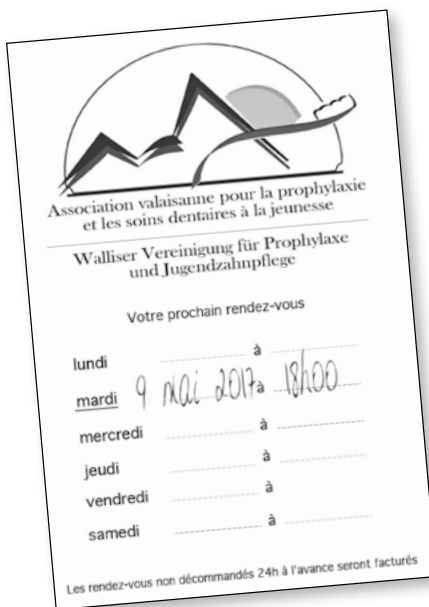
Bonne route à tous!

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ)

Présidence: Régis Lorétan

Représentante SPVal:
Marie-Christine Dussez

Auteure du rapport:
Marie-Christine Dussez



Comme chaque année, à la même période, je réponds à l'invitation reçue par l'association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse. Je m'installe sur le fauteuil et l'assistante m'offre le magnifique collier de circonstance: papier ménage retenu par une chaînette couleur argent. Je patiente quelques secondes et le dentiste fait son entrée:

- Bonjour, Mme Dussez, comment vont vos dents depuis l'année dernière ?
- Très bien! Je les brosse régulièrement et utilise le fil dentaire comme j'ai appris à l'école lors des visites de la «dame des dents».
- On va voir ça... Ouvrez la bouche, s'il vous plaît! Bien, bien... Les modifications de l'entrée principale, du 1^{er} et 3^e étage de la clinique de Sion améliorent le confort tant des patients que du personnel, qu'en pensez-vous ?
- Hanhan...
- Nous allons donc continuer la modernisation de ce bâtiment en 2017: la toiture, les façades, les stores et quelques travaux extérieurs.
- Gron...

- Ne vous inquiétez pas, l'ensemble des travaux 2016 ont été de 10% inférieurs au budget. Nous pourrions ainsi disposer d'une partie des réserves non utilisées pour les travaux envisagés en 2017.
- Humm...
- Je constate que les éducatrices en santé bucco-dentaire, en partenariat avec le Centre alimentation et Senso5, ont animé un atelier sur le thème *Grandir pour être soi*. De plus, une collaboration avec l'Office de l'Asile a été établie afin d'approcher les enfants et adolescents non scolarisés, mais surtout les adultes qui n'ont que peu de connaissances sur l'hygiène buccale.
- Humpf...
- Vous pouvez rincer...
- Glouglou... splouch... fschuiii...
- Reprenons. Veuillez serrez vos mâchoires... Voilà... Une légère augmentation du nombre d'enfants immigrants qui ont débuté un traitement orthodontique en 2016 est enregistrée, et ceci tout particulièrement dans le Centre et le Bas-Valais. Pour ces interventions, la commune de domicile verse en moyenne CHF 561.- par enfant.
- Nnnnn...
- Par contre, pour les soins conservateurs, la participation moyenne que la commune verse par enfant reste pratiquement inchangée, ceci grâce aux prix modestes facturés par la plupart des dentistes affiliés à SDJ qui acceptent de travailler selon nos accords.
- Niiiiiiiiii...
- Voilà madame. C'est terminé! Sur la facture que vous recevrez, sous peu, vous pourrez constater que les soins orthodontiques s'élèvent en moyenne à CHF 1'420.- par enfant alors que les soins conservateurs se montent à CHF 243.-. Et bien, on se revoit en mai 2018!
- Au revoir et merci!

Commissions de branches

«FRANÇAIS»

Présidence: Alexandre Hasler, *Inspecteur*,
jusqu'en juin 2017, puis,
Jean-Claude Aymon, *Inspecteur*

Représentantes SPVal:
Laure Coutaz Bressoud
Erika Gaudin

Auteure du rapport:
Laure Coutaz Bressoud

La commission s'est réunie à deux reprises: en avril sous la présidence de M. Hasler et en septembre sous celle de M. Aymon.

Depuis le début de l'année scolaire, les animatrices des Cycles 1, 2 et 3 de L1 participent à une vaste analyse des Moyens d'Enseignement mandatée par la CIIP. De nombreuses collections belges, françaises et canadiennes ont fait l'objet d'une analyse fine. D'ici à 2021-2022, la création de MER devrait aboutir. Comme aucune collection ne correspond entièrement au PER, plusieurs visions s'affrontent. Créer un moyen romand? Regrouper les moyens déjà édités dans les différents cantons? Travailler sur des parties spécifiques aux niveaux cantonal et intercantonal?

Pour le Cycle 1, de nombreuses analyses sont faites. Le choix s'est arrêté sur quelques moyens, mais rien n'a encore été décidé. Le passage de l'écriture scripte à l'écriture liée questionne un grand nombre d'enseignants. Cette transition doit être mise en place en suivant une progression du grand geste vers l'écriture liée. En 1H-2H, l'élève travaille l'écriture scripte. En fin de 4H, il doit écrire en lié et ainsi maîtriser toutes les minuscules et les majuscules. Certains centres imposent l'écriture liée jusqu'en 8H. Du côté de la recherche, on

rappelle que l'écriture liée permet une vision globale du mot puis de la phrase. Le script est utile pour l'apprentissage de la lecture. La commission va élaborer un document qui synthétisera ces explications afin de rappeler la nécessité d'enseigner ces deux écritures. Le moyen «*Du mouvement global au geste fin*» édité par le canton de Genève pourrait être un apport théorique supplémentaire intéressant.

Pour le Cycle 2, on constate que le remplacement de *L'île aux mots* et de *Mon manuel de français* devient nécessaire pour tous les cantons romands. Plusieurs objectifs du PER ne sont pas travaillés dans les MER actuels. Leur utilisation tout au long du Cycle 2 crée aussi une certaine lassitude chez les élèves et les enseignants. On remarque également un manque d'exercices. Il est évident qu'il convient de prendre des mesures pour soulager les enseignants de la 2ème partie du Cycle 2 dans les domaines du fonctionnement de la langue et de la compréhension de l'écrit notamment. La commission relève également qu'il est important d'informer les enseignants sur les moyens et les méthodes utiles à l'apprentissage de l'orthographe. Enfin, le moyen Klotz-Rothen a été adapté, mais n'est pas suffisamment PER compatible.

Pour le Cycle 3, les réflexions sont similaires à celles des Cycles 1 et 2.

La recherche de nouveaux ouvrages reste donc assidue!

«MATHÉMATIQUES, SCIENCES NATURELLES ET INFORMATIQUE»

Présidence: Pascal Knubel, *Inspecteur*

Représentants SPVal:
Corinne Rey
Mathieu Moser

Auteurs du rapport:
Corinne Rey et Mathieu Moser

Durant cette année, la COBRA «Mathématiques, sciences naturelles et informatique» s'est réunie à deux reprises, au printemps et en automne.

Note de mathématiques sur ISM

La manière d'entrer les notes sur ISM dans une seule avenue sur les trois existantes était tellement coutumière, que peu d'enseignants ont été surpris de ne voir plus qu'une seule avenue en mathématiques. N'empêche qu'après de grandes discussions, cela a eu un impact important pour les élèves qui avaient des notes dans chaque avenue. Cette inégalité de traitement est désormais réglée.

Introduction des nouveaux moyens de mathématiques

Dès la prochaine rentrée, les nouveaux moyens de mathématiques vont être introduits chez les 1H-2H. Beaucoup de questions sur les modalités définitives de formation demeurent à l'heure actuelle en suspens. Les enseignants se sentent tout de même entendus puisque la formule «une demi-journée obligatoire et des formations continues facultatives» devrait être choisie. Pour imaginer des pistes de travail, quelques enseignants pilotes sont en train de filmer les activités proposées. La plus grande inquiétude réside dans l'utilisation d'une plateforme internet pour tous ces nouveaux moyens. Ce support demande un temps d'adaptation à sa prise en main. Aucun livre du maître «papier» ne sera imprimé. Les représentants des enseignants restent attentifs à cette mise en place.

Quoi d'autre?

Si vous avez des sujets d'inquiétudes, des propositions d'amélioration ou toute autre

remarque sur le domaine Mathématiques et Sciences de la Nature, c'est avec un grand plaisir que vos questions seront relayées à la commission.

«LANGUE 2 ET LANGUE 3»

Présidence: Jean-Pierre Gaspoz,
Inspecteur

Représentants SPVal:
L2: Sylvaine Demont
L3: Jacques Lamon

Auteur du rapport: Jacques Lamon

La Commission s'est réunie à deux reprises. Bien que son Président ait toujours animé les séances dans un

souci de verticalité (primaire, secondaire I et II), ce rapport ne concerne que le primaire.

Harmonisation de la filière bilingue

Le groupe de travail s'est penché en priorité sur le Cycle 1. Un document définissant les objectifs à travailler en L1 et en L2 a été réalisé pour les classes de 1H-2H et quelques propositions d'ouvrages ont été transmises aux enseignants par les directions.

La collaboration avec Neuchâtel et Bienne pour la réalisation de séquences adaptées aux classes bilingues a été intensifiée. Enfin, le document «Objectifs et organisation de la filière bilingue» sera transmis au Service de l'enseignement pour validation.

«SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES»

Présidence: Christian Masserey,
Inspecteur

Représentants SPVal:
Murielle Borsato
Pierre-Marie Bochatay

Auteure du rapport: Murielle Borsato

Durant cette année, la COBRA «Sciences humaines et sociales» s'est réunie à deux reprises. Aucune décision et aucun fait marquant ne sont à relever.

«ARTS ET ARTISANAT»

Présidence: Dominique Delaloye,
Inspectrice

Représentantes SPVal:
Geneviève Coppex Gollut
Emmanuelle Beytrison

Auteure du rapport:
Geneviève Coppex Gollut

La COBRA «Arts et artisanat» s'est réunie à deux reprises. La qualité des discussions et la bonne ambiance de travail sont à souligner.

René-Pierre Clivaz a été nommé comme nouvel animateur pédagogique en Arts Visuels pour les Cycles 1 et 2.

Danièle Salamin Muller, animatrice AC&M, rencontre un vif succès dans ses cours de céramique.

Le projet de création initié par la CIIP d'un moyen commun aux trois disciplines (AC&M, AV et Musique) est au point mort.

Les commissions scolaires sont tenues par la loi de fournir le matériel et les locaux nécessaires au bon déroulement des cours. Il faut donc communiquer clai-

Participants à la formation langagière L2 / L3:

Langues	A2>B1	B1>B2	Total
L2	0	22	22
L3	0	24	24
			46

Nombre de personnes certifiées au niveau cantonal ou international:

	Certification cantonale B2	Certification internationale B2	Total
L2	17	3	20
L3	23	0	23
Total	40	3	43

Participants à la formation didactique et méthodologique:

Langues	Enseignants
L2 / Junior	95
L2 / Der Grüne Max	34
L3 / More	16
Total	145

Pour la L2, la phase 3 *Der Grüne Max* et *Junior* a eu lieu en novembre dernier.

rement aux autorités les besoins et présenter les demandes en les argumentant et en valorisant le travail des enseignants.

La mise à jour du site de l'animation a rencontré quelques difficultés. Mais maintenant, dans la partie musique, on trouve des séquences pour les 4H-5H. Un nouveau découpage annuel des programmes pour les 5H-6H en rapport avec la méthodologie «*A vous la musique*» est disponible.

L'animation a préparé les dossiers pédagogiques pour la fête cantonale de chant qui aura lieu le 4 mai 2018. Plus de 7000 enfants y participeront.

L'animation musicale a également réalisé un dossier pédagogique pour les chants qui se trouvent dans le livre disque «*Ô bel été – chansons éternelles*», en collaboration avec le chanteur Marc Aymon.

«CORPS ET MOUVEMENT»

Présidence:
Denis Métrailler, *Inspecteur*,
jusqu'en juin 2017,
puis, Alexandre Hasler, *Inspecteur*

Représentants SPVal:
Corinne Germanier
Mathieu Carruzzo

Auteurs du rapport:
Corinne Germanier
et Mathieu Carruzzo

La Commission de branche «Corps et mouvement» s'est réunie à deux reprises.

Vous trouverez ci-après le condensé des certains échanges sur quelques-uns des thèmes traités par la commission:

- **Education physique:** Son évaluation ne doit pas porter uniquement sur la performance sportive, mais s'opérer sur un juste mélange entre «savoir-faire, savoir-être et savoirs». A ce titre, des fiches «Evaluer» sont disponibles pour les Cycles 1 et 2 sur le site de l'animation d'Education physique.
- **Sécurité:** Des directives édictées par le SE règlent de manière précise la conduite des activités. Leur application est indispensable lors des leçons d'Education physique, des sports de neige, des cours de natation ou des activités à risques. Le dialogue est à favoriser entre les divers partenaires afin de garantir au mieux la sécurité des élèves.

• **Natation:** Les élèves du Val d'Hérens ont pu tester à Evolène un centre aquatique mobile (camion piscine) durant trois mois, faisant la une de l'actualité. Les premiers retours s'avèrent extrêmement positifs. (cf Résonances n°4, décembre 2017).

• **Education nutritionnelle:** Composante intégrante du PER, au même titre que l'Education physique, l'Education nutritionnelle se développe grâce à son intégration dans les autres disciplines. Une redynamisation des moyens sera opérée afin d'aider les enseignants dans cette tâche. Des projets de centre en collaboration, par exemple, avec le Réseau Ecole 21 sont possibles.

• **Animation:** Les animateurs d'Education physique et nutritionnelle travaillent avec passion pour favoriser l'enseignement et la progression du domaine Corps et mouvement. N'hésitez pas à faire appel à eux!



DISTRICTS

District de Monthey

Présidence: Odile Dorsaz

Auteure du rapport: Odile Dorsaz

Lors de l'Assemblée Générale du district de Monthey à St-Gingolph, un miracle s'est produit: j'ai trouvé un caissier! Alain Schönbett a fini par s'annoncer en disant que, puisque les jeunes n'avaient pas le courage de se lancer, on mettra un vieux «*pour ma dernière année d'enseignement*». Bravo et merci pour ton travail, Alain! La rédaction des nouveaux statuts du Personnel enseignant du district de Monthey achevée, nous avons pu effectuer le passage de témoin auprès de la BCV et le compte est de nouveau accessible!

Quant au poste de secrétaire, toute ma reconnaissance va à Marie-Christine Dussez qui s'est dévouée pour tenir le PV de l'AG 2017 à St-Gingolph, alors qu'elle est déjà représentante du district au Comité Cantonal.

Un tournus a été proposé: «Le poste de secrétaire de l'AG est annualisé et attribué en fonction du lieu où se déroule l'assemblée.» Franca Morisod, enseignante à Val-d'Illeiez, a accepté ce mandat pour 2018.

L'année 2017 a été marquée par la mobilisation contre le suivi «en principe» de la classe sur deux ans, prévu dans les articles 46 et 51 de la LEP du 15 novembre 2013. Un sondage a été effectué au printemps. Les collègues ont de la suite dans les idées. Cette inquiétude avait

déjà été soulignée lors de l'AG 2015 à Troistorrents. Une résolution a été formulée lors de l'AG et votée à l'AD de la SPVal à Chamoson. Des contacts sont pris présentement par le CC auprès de nombreux parlementaires pour lui donner suite.

Autres soucis qui touchent les enseignants: l'impossibilité de travailler à plein temps, en 1H-2H, si l'effectif de la classe n'atteint pas 18 élèves et la diminution des deux tiers du temps consacré aux études dirigées. Tous ces soucis remontent au Comité Cantonal que je remercie ici, et spécialement Olivier Solioz qui se dépense sans compter pour interpeler les hommes politiques qui seuls peuvent apporter une solution.

Merci à toutes les personnes qui ont pris un engagement pour assumer un poste vacant dans notre district. Il reste à trouver un représentant au SER. Si jamais ...

On n'a jamais terminé, mais, que serait la vie s'il n'y avait pas de quoi la pimenter?

District de St-Maurice

Présidence: Claudine Rey-Bellet

Auteure du rapport:
Claudine Rey-Bellet

Après l'assemblée générale qui s'est tenue à Salvan en mai dernier et n'a pas réuni la moitié des membres de notre association, je me permets de rédiger mon rapport sous forme d'une

sorte de rétrospective personnelle.

Au début de mon engagement professionnel, il y a une quarantaine d'années, c'était facile de participer à l'assemblée générale de l'association du personnel enseignant: un samedi matin printanier tous les élèves avaient droit à une demi-journée de congé et tous les enseignants, libérés de leur travail en classe, se rendaient à cette rencontre.

Il y a une vingtaine d'années, quand j'ai repris l'enseignement après dix ans d'arrêt, la situation avait changé: plus de congé pour les élèves, les réunions se tiennent en dehors du temps de travail. Pas facile alors de se décider à se déplacer! La famille, la préparation des cours, le manque de motivation ou de compréhension des dossiers traités sont autant de bonnes ou mauvaises excuses pour rester chez soi.

Et puis, un jour, j'ai compris que j'avais aussi ma responsabilité dans la défense des droits des enseignants et des élèves et j'ai accepté une place au Comité de district. Directement propulsée au rang de Présidente, j'ai d'abord paniqué, puis, je me suis rendue compte que la tâche n'était pas si compliquée. De plus, elle m'a permis de faire des rencontres enrichissantes, de partager des moments d'amitié et de mieux comprendre les rouages qui régissent notre profession.

Depuis l'automne dernier, j'ai même osé remplacer notre représentante au Comité Cantonal

et là encore le temps consacré est largement compensé par la richesse des rencontres et des échanges.

Pour terminer, je vous livre une citation de Mère Teresa: «Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins, mais une goutte d'eau qui aurait manqué à l'océan si elle n'avait pas été là.»

Je tiens aussi à remercier toutes celles et ceux qui donnent ou donneront un peu de leur temps à notre association et à la SPVal.

District de Martigny

Présidence: Catherine Putallaz et Stéphane Gay

Auteurs du rapport: Catherine Putallaz et Stéphane Gay

Catherine Putallaz et Stéphane Gay ont assuré la présidence ad intérim. Etant tous les deux membres du comité du district, la transition s'est effectuée en douceur. Le comité s'est réuni quelques fois selon les demandes du CC ou encore pour préparer l'assemblée de district du mois de mai.

C'est lors de cette dernière qu'ils ont été nommés officiellement à la co-présidence du district de Martigny. Suite au départ de Pierre-Emile Crettenand, Sylvie Rossier a repris la gestion de la caisse du district. Un grand merci à toutes les personnes qui s'engagent!

Concernant le fonctionnement du comité de district, un des prédécesseurs avait mis en place un système avec un représentant par commune au comité. Ce principe a été maintenu, car il permet d'avoir des informations de tous les centres.

Cette année a cependant été particulière, puisqu'à la reprise du mois d'août, les co-présidents étaient tous deux en absence professionnelle de longue durée.

Le comité ne s'est donc pas réuni officiellement, mais les détails de fonctionnement (demandes de la SPVal, listes à fournir, ...) ont été effectués normalement.

A ce propos, un grand merci au CC, plus particulièrement à Anne-Marie Mesiano, pour leur adaptation à la situation et pour leur soutien.

District d'Entremont

Présidence: Nathalie Wiget

Auteure du rapport: Nathalie Wiget

Cette année a été consacrée principalement à la recherche de délégués pour notre district. A l'heure actuelle, il est difficile de trouver des personnes pour participer à des réunions dans les diverses commissions. Il est vrai que nous sommes déjà pris par notre profession, notre vie familiale, nos projets divers, nos obligations dans d'autres sociétés...

Je remercie Aline Frossard pour avoir accepté d'être déléguée FMEP et Alexandra Sütterlin-Vernay déléguée SER.

Je profite de ce rapport pour vous avertir que nous recherchons encore un délégué FMEP. Merci!

En octobre 2017, j'ai convoqué les membres du Comité, les personnes de contact et les enseignants intéressés afin de trouver un représentant au Comité Cantonal. Olivier Solioz, Président de la SPVal, a présenté, à nouveau, le rôle de cette fonction. Des questions ont été soulevées:

- Mettre les séances du CC le mercredi ou en soirée;
- Salarier différemment le membre du CC;
- Nommer un représentant titulaire et un suppléant;
- Assurer cette fonction pour une durée de quatre ans et instaurer un tournus entre Bagnes, Vollèges et Orsières.

Je remercie les membres du district qui ont essayé de trouver un représentant au CC mais... sans succès!

Alors, j'ai décidé d'assumer ce poste ainsi que la présidence de l'Association des enseignants du district d'Entremont pour une durée de quatre ans. J'espère que nous arriverons à mettre en place ce tournus afin que notre district soit toujours représenté au Comité Cantonal. Les autres points ont été également analysés, mais c'est plus compliqué. A y réfléchir encore...

Je termine ce rapport en rappelant à tous les enseignants de ne pas hésiter à transmettre aux membres du Comité de district leurs informations, leurs questions et leurs attentes afin de les faire suivre au CC.

District de Conthey

Présidence: Anny Dayer

Auteure du rapport: Anny Dayer

Le comité est formé d'un représentant des cinq communes du district, soit Ardon, Chamoson, Conthey, Nendaz et Vétroz. Cependant, cette dernière est toujours à la recherche de la perle rare qui intégrera l'équipe. Lors des quatre séances effectuées, tous les dossiers travaillés par le CC ont été présentés et traités.

Mais le point principal des rencontres est celui de l'ordre

du jour intitulé: «Vie dans les communes». C'est, en effet, à ce moment-là, que les membres du groupe peuvent transmettre les questions et les soucis de leurs collègues, les remarques des autorités, mais aussi les réussites dans leur centre. Ainsi, certaines particularités locales d'organisation ou des dysfonctionnements ont été rapportés ; des difficultés avec les élèves ou les parents ont été débattues et des solutions ont été proposées. Depuis la parution des bulletins mensuels de la SPVal, dans lesquels chacun peut s'informer et suivre les dossiers traités, les échanges au sein du comité gardent une importance pour la gestion des particularités villageoises.

Baptême du feu de la nouvelle présidente, l'AG du district a permis de nommer plusieurs collègues intéressés par différents postes vacants: un grand MERCI à toutes les personnes qui s'engagent. Un merci tout particulier a également été adressé à notre ancien président, Olivier Solioz, pour le travail effectué au sein de son district avant et pendant la présidence de la SPVal.

Cette assemblée a aussi été l'occasion de présenter aux autorités communales et scolaires, ainsi qu'aux deux inspecteurs présents, Mme Dominique Delaloye et M. Denis Métrailler, le souci relatif à l'état de santé du personnel enseignant qui n'est pas toujours au beau fixe! Mais pour le Bien et pour l'Avenir de l'Ecole, le SE et ses responsables doivent s'en préoccuper. Espérons que le message parvienne jusqu'à eux!...

District d'Hérens

Présidence: Paulette Piantini

Auteure du rapport: Paulette Piantini

Discussion en salle des maîtres...

- Mais, qu'est-ce que tu as reçu?

- C'est ma carte de membre SPVal.

Tu n'es pas encore membre de cette association?

Demande à la personne de contact du centre, elle peut te renseigner et te procurer le formulaire nécessaire pour ton adhésion.

Pour le centre d'Evolène, c'est Bernadette Vuignier.

Pour le centre d'Hérérence, c'est Jessica Sierro.

Pour le centre de St Martin, c'est Jocelyne Pralong.

Pour le centre de Vex, c'est Suzanne Torrenté.

Pour le centre de Nax, c'est Mélanie Debons.

Pour le centre d'Ayent, c'est Antoine Beytrison.

Toutes ces personnes transmettent les informations et assurent le lien avec Paulette Piantini, Présidente de l'association des enseignants du district, avec Anne-Marie Mesiano, Administratrice de la SPVal, ainsi qu'avec Olivier Solioz, Président.

Ces six personnes forment le Comité de district qui s'est réuni le 30 mars pour préparer l'assemblée générale qui a eu lieu, à St Martin, le 10 mai. Tous les collègues de ce centre nous ont réservé un accueil très sympathique.

- Ah! Sympa!

- Ce n'est pas tout! Paulette est aussi membre du CC et y représente notre district!

Antoine Beytrison, lui, siège à la CIM.

Jocelyne Pralong fait partie de la Commission pédagogique qui se réunit plusieurs fois par année et reçoit un mandat du CC.

- Ah! Je ne savais pas!

- Une fois par année, Gaétan

Bruchez, Mélanie Debons et Aurore Moix, nos délégués, participent à l'assemblée de la FMEP qui regroupe tous les employés de l'Etat du Valais. Une fois par année aussi, Myriam Dayer prend part à l'AD de CPVAL où les divers problèmes de la caisse de retraite sont débattus.

- Et Flossie Follonier m'a parlé de petits voyages en Terre vaudoise?

- Ah! Mais tu penses au SER! Effectivement, Flossie est notre déléguée.

Et cette année, l'assemblée de novembre s'est même déroulée à Genève!

- Et que s'est-il passé en juin à Chamoson?

- A Chamoson, le 10 juin, c'était l'assemblée des délégués de la SPVal. Notre collègue, Christophe Dussex, y a participé en qualité de vice-président.

Notre district était très bien représenté par Grégory Parchet, Sonia Maître, Bernadette Vuignier, Sophie Crettaz, Caroline Genolet, Olivia Roh et Jessica Sierro.

C'est lors de cette assemblée que l'on parle de problèmes professionnels qui nous touchent tous. Les délégués peuvent même s'adresser au Chef du DEF toujours présent à cette occasion.

Si tu as des soucis ou des questions, Barbara Blanc fait partie de la Commission Cycle 1 et peut te renseigner. Grégory Parchet, lui se trouve dans la Commission Cycle 2. Quant à Muriel Bonvin, elle œuvre dans la Commission AC&M qui propose aussi des matinées thématiques.

- Intéressant!

- Ah! J'allais oublier Mélanie Desjardin, membre de la Commission Culturelle, et

Barbara Blanc, membre de la Commission PF.

- Dis donc, mais cela en fait du monde! Je n'étais pas au courant de toute cette organisation!
- Et il y a encore encore les deux vérificatrices des comptes du district: Suzanne Torrenté et Séverine Roh.
Oui, un grand merci à toutes ces personnes qui s'engagent!!!
Alors, tu t'inscris comme nouvelle membre de la SPVal?
- Oui, pourquoi pas? J'ai le sentiment que la SPVal peut me soutenir efficacement dans ma vie professionnelle!

District de Sion

Présidence: Sophie Possa

Auteure du rapport: Sophie Possa

Retour sur cette première année de présidence... Le temps passe vite!

Cette année, le comité s'est réuni à trois reprises pour traiter des affaires courantes du district.
Et toujours la même question: Comment trouver de nouveaux

délégués et surtout, au pied levé, des remplaçants pour les délégués absents aux assemblées?

Le bouche-à-oreille, bien sûr, mais c'est souvent les mêmes bouches qui parlent aux mêmes oreilles.

C'est pourquoi, le comité a élaboré un questionnaire que tous les enseignants du district de Sion ont reçu début décembre.

Un des intitulés était: Exceptionnellement, en cas d'absence d'un délégué (SPVal, SER, CPVAL, FMPE), vous pouvez me contacter pour un éventuel remplacement.

Le comité remercie tous les collègues qui ont pris du temps pour répondre à ce questionnaire et surtout ceux qui se sont «spontanément» proposés pour devenir délégués ou s'inscrire sur la liste des remplaçants.

Et si, noyés dans les préoccupations de fin de semestre et de la préparation des fêtes de fin d'année, vous avez oublié d'y répondre, n'hésitez pas à contacter la Présidente.

Merci aux membres du comité, aux personnes de contact, aux délégués et aux représentants du district dans les différentes

commissions pour leur disponibilité et leur engagement.

District de Sierre

Présidence:

Claudine Lepagier, *ad interim*

Auteure du rapport: Claudine Lepagier

Le Comité s'est réuni à deux reprises durant l'année afin de gérer les affaires courantes. La préparation de l'AG s'est faite en toute sérénité. Lors de celle-ci, la proposition d'une convocation par courriel a été acceptée.

Le Comité est toujours à la recherche de délégués (FMPE, SPVal) et d'un Président de l'Association du Personnel Enseignant du District de Sierre (APEDS).

L'assemblée générale de notre district a eu lieu le mardi 9 mai à Montana-Village. Le Comité remercie les collègues de ce centre scolaire pour leur précieuse aide ainsi que M. Nicolas Féraud, Président de Crans-Montana, pour son mot de bienvenue.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité pour leur efficacité, leur disponibilité, leur collaboration et surtout pour leur bonne humeur.

REMERCIEMENTS ET HOMMAGE

MERCI à vous tous!
Et merci à ...

Vous, les enseignants des degrés 1H-2H, vous vous engagez activement lors des premières années de scolarisation des élèves. Ces moments clés pour un enfant vous demandent des attentions toutes particulières autour de son développement. Les attentes des parents sont grandes et les recours aux aides et aux spécialistes ne vous sont pas facilités. Le CC de la SPVal défend vos conditions de travail et suit de très près les projets du Chef du DEF.

Vous, les enseignants des degrés 3H-4H, vous êtes la courroie de transmission entre le Cycle 1 et le Cycle 2. Vous devez relever différents défis dont ceux de la connaissance et de la maîtrise des lettres, de l'écriture, de l'apprentissage de la lecture, de la compréhension de texte, du concept des nombres, des bases des calculs et de l'assise du métier d'écopier. Vous êtes souvent tiraillés entre les objectifs du PER et les attentes chiffrées des autorités pour le passage au Cycle 2.

Vous, les enseignants des degrés 5H à 8H, vous poursuivez les objectifs du PER en jonglant avec les différentes méthodes et les nouveaux moyens. Vous devez adapter votre enseignement aux différentes mesures compensatoires des désavantages, aux programmes adaptés et aux particularités relationnelles de vos différents élèves. La coordination avec les différents intervenants est quotidienne. La pression, les attentes des parents et les exigences

d'évaluations sont autant de faits qui influencent votre programmation de l'enseignement.

Vous, les titulaires de classe, vous portez sur vos épaules la responsabilité administrative pour vos élèves vis-à-vis des parents et de l'autorité. La collaboration avec les collègues et les spécialistes n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Le travail induit par cette fonction n'est que très partiellement reconnu par la prime annuelle.

Vous, les enseignants de soutien et vous les enseignants spécialisés, vous intervenez pour des élèves aux parcours humains et scolaires particuliers. Pour les premiers, vous vous efforcez de donner les clés de la communication aux enfants issus de la migration. Pour les seconds, vous suivez individuellement les élèves avec des besoins particuliers.

Vos planifications respectives sont très flexibles et vos interventions alternent entre la classe et les petits groupes. Les délais pour les expertises des spécialistes ne vous font pas baisser les bras. Vous allez de l'avant pour le bien de l'élève.

A vous tous, vos signalements d'élèves au guichet unique ne sont pas tous pris en compte et un sentiment d'impuissance peut en résulter. Mais vous êtes des battants et vous reprenez votre bâton de pèlerin pour donner la chance à chacun de progresser.

Vous, les spécialistes AC&M, vos talents et vos compétences créatives donnent des couleurs aux murs des écoles. Les pages blanches et les différents matériaux bruts prennent vie au gré des techniques que vous enseignez ainsi que de la créativité que vous stimulez chez l'élève.



Vous, les collègues adjoints ou directeurs, vous devez coordonner et organiser tous ces intervenants pour garantir un fonctionnement sain de l'école. Vous êtes tributaires du temps et des ressources à disposition. Les contraintes administratives cantonales et les organisations locales doivent fonctionner de paires pour garantir une équité des chances pour les élèves, les parents et les enseignants.

Je vous souhaite à tous que, dans un avenir proche, vos différentes situations problématiques évoluent vers des solutions positives pour vos élèves et pour vous.

Beaucoup d'enseignants s'investissent également au nom de la SPVal dans les commissions et les différentes délégations. Les postes que nos représentants occupent sont très importants et demandent de la passion pour la profession.

Dans les différents rapports qui précèdent, vous avez déjà pu lire que plusieurs membres ont passé le flambeau pour se consacrer à leur enseignement ou profiter d'une retraite bien méritée. Je vais donc les remercier pour leur temps donné au profit de la SPVal.

Anne-Françoise Von Roten, Patrick Bourgeois, Marie-José Gay et Adrienne Betrisey

Vos districts et vos commissions respectives vous remercient chaleureusement pour votre engagement. A vous maintenant de profiter du travail des personnes de contact et de vos remplaçants ou tout simplement d'une retraite!

Géraldine Maret

Ton engagement au sein du CC et ton souci de transmission des informations ont permis au district d'Entremont d'être toujours connecté à l'actualité

de la SPVal. Les diversités des organisations scolaires liées à la situation géographique de ton district ne t'ont pas facilité la tâche. Tu as défendu l'enseignement en 1H-2H, mais également dans les autres degrés d'une manière claire et fidèle à tes valeurs. Après avoir pris du temps pour faire le point, tu as décidé de réorienter ta carrière professionnelle dans un domaine tout autre que l'enseignement. Pleins succès dans ce nouveau défi!

Merci Géraldine!

Diane Ruchet

Pendant tes années au CC, tu as apporté ton dynamisme et tes idées. Tu les mettais également en pratique dans le quotidien de ta classe et les partageais avec tes collègues. Tes multiples intérêts se sont concrétisés par la mise en page graphique du bulletin d'informations SPVal transmis mensuellement aux membres. Depuis son premier numéro en novembre 2015, il a bien grandi et a fêté ses deux ans

de communication. Tu as décidé de répartir ton temps entre ta petite famille, ton enseignement et tes projets personnels. Pleins succès dans ce nouvel emploi du temps!

Merci Diane!

Anne-Marie Mesiano

Cheville ouvrière de la SPVal, tu incarnes la continuité de ses actions. Ton travail est quotidien et précieux. Tu ne comptes plus les listes de membres, de délégués et de représentants que tu as mises à jour. Tout au long de l'année scolaire et associative, tu accomplis un travail de fourmi pour garantir à la SPVal un fonctionnement administratif et financier de qualité. Nos partenaires des faitières SER et FMEP ainsi que les autorités du DEF retrouvent en toi une interlocutrice rapide et efficace.

Tu es sur tous les fronts du fonctionnement de l'organisation de la SPVal et, comme mémoire vivante, tu mérites un MERCI en lettres capitales.

Merci Anne-Marie!



GLOSSAIRE

AC&M	Activités Créatrices et Manuelles
AD	Assemblée des Délégués
AG	Assemblée Générale
AI	Assurance-Invalidité
AMES	Association des Maître(sse)s de l'Enseignement Spécialisé
AV	Arts Visuels
AVDEP	Association Valaisanne des Directeurs et Directrices de l'Ecole Primaire
CECAME	Centrale Cantonale des Moyens d'Enseignement
CC	Comité Cantonal
CIIP	Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique
CIM	Commission des Intérêts Matériels
CO	Cycle d'Orientation
COBRA	Commissions de Branches
CoSER	Comité du Syndicat des Enseignants Romands
CP	Commission Pédagogique
CPVAL	Caisse de Pension du personnel de l'Etat du Valais
DEF	Département de l'Economie et de la Formation
DFS	Département de la Formation et de la Sécurité
ECR	Epreuves Cantonales de Référence
ECTS	European Credit Transfer and accumulation System
ETS2	2 ^e étape de l'Examen des Tâches et des Structures de l'Etat
FMEP	Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais
FRAPEV	Fédération Romande des Associations de Parents d'Elèves du Valais
HEP-VS	Haute Ecole Pédagogique du Valais
ISM	Internet School Management
LCH	Dachverband der Lehrerinnen und Lehrer Schweiz
LEP	Loi sur l'Ecole Primaire
MER	Moyens d'Enseignement Romands
MITIC	Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication
OES	Office de l'Enseignement Spécialisé
PER	Plan d'Etudes Romand
PF	Praticien Formateur
PIRACEF	Programme Intercantonale Romand pour l'enseignement des Activités Créatrices et de l'Economie Familiale
RH	Ressources Humaines
SE	Service de l'Enseignement
SER	Syndicat des Enseignants Romands
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SPVal	Société Pédagogique Valaisanne
TBI	Tableau Blanc Interactif
TCS	Touring Club Suisse

